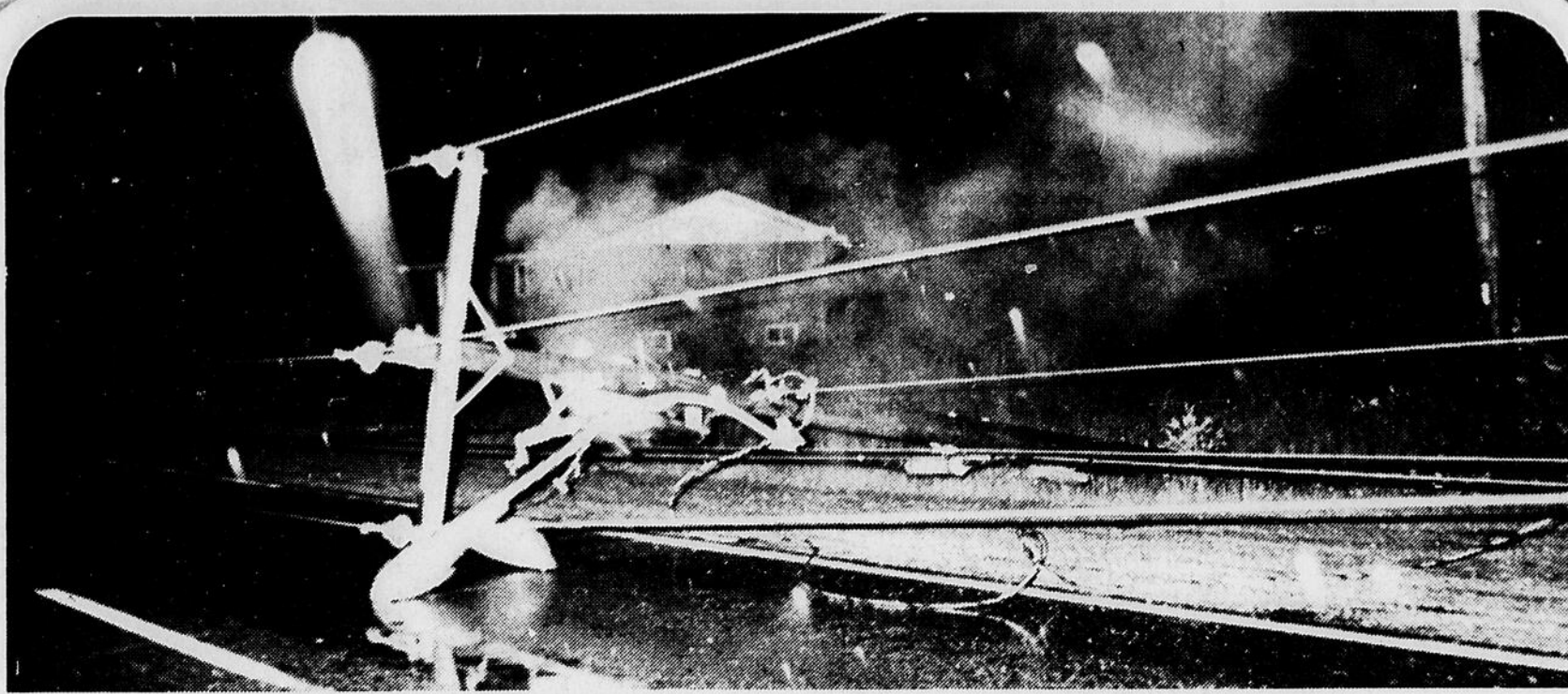




## PIERRE FELLICE EN AUTRICHE

La présence du comité organisateur de Jonquière à Spittal commence à rapporter des dividendes. Suite au rapport des performances de l'ancienne organisation à Jonquière, la Fédération internationale eau-vive semblait inquiète du bien-fondé de l'acceptation de la candidature de Jonquière comme ville-hôtesse du championnat mondial en 1979. Aujourd'hui, le vent a tourné et la fédération se frotte les mains à l'idée que la présente organisation offre toutes les garanties sérieuses pour mener à bien le projet de 1979. De plus, les prochaines compétitions internationales sur les sites de Rivière-aux-Sables et Desbiens attireront quelques champions européens.

En page B 1



**FOUDRE DEVASTATRICE** — Quatre poteaux ont été fauchés, hier soir, durant l'orage qui a sévi dans la région. Sur le boulevard Talbot, à Chicoutimi, les dommages sont plus spectaculaires qu'élevés alors que dans toute la région, la foudre a eu des effets dévastateurs.

# LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

4e année No 244

Jeudi 21 juillet 1977

20 pages 25 cents

## Radio-Canada a manqué à sa responsabilité

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) estime que la société Radio-Canada a manqué à sa responsabilité de contribuer au développement de l'unité nationale.

C'est ce qu'affirme le président du CRTC, M. Harry J. Boyle, en guise de présentation au rapport d'enquête sur la façon dont Radio-Canada s'acquitte de son mandat, qui a été déposé hier aux Communes.

Le 4 mars dernier, le premier ministre Trudeau avait invité le CRTC à faire enquête sur Radio-Canada, plus particulièrement sur ses émissions d'affaires publiques et d'information, suite aux critiques provenant surtout des milieux gouvernementaux, selon qui l'information au réseau français de Radio-Canada était biaisée en faveur du "séparatisme québécois".

Le président du CRTC indique que le comité d'enquête a relevé des lacunes dans trois domaines au mandat statutaire de Radio-Canada.

Le CRTC reproche à Radio-Canada d'avoir failli à répondre aux besoins particuliers des diverses régions en "surcentralisant" sa production à Toronto et à Montréal et en orientant ses reportages sur les événements de ces centres, de ne pas avoir contribué à l'échange d'information et de divertissement d'ordre culturel et régional en séparant les réseaux français et anglais en services iso-

lés et distincts, et de ne pas avoir su exprimer constamment la réalité canadienne en dépendant trop largement sur les productions américaines et en se fiant trop à ses propres ressources.

Toutefois, à partir d'une étude de contenu des bulletins de nouvelles, le CRTC soutient que non seulement Radio-Canada, mais les organes d'information électronique du Canada, aussi bien anglais que français, "sont tendancieux au point d'être "subversifs".

Tendancieux, parce qu'autant qu'ils le peuvent, ils privent les Canadiens de l'information pondérée dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées sur l'avenir du pays.

"Tendancieux encore par les présomptions qu'ils entretiennent à propos de ce qui mérite d'être diffusé et de ce que leurs auditeurs veulent voir ou entendre", dit le rapport.

Selon le CRTC, ces "présomptions" sont de deux ordres, soit que seuls les Canadiens figurant dans l'axe du Saint-Laurent, de Québec à Hamilton, sont dignes de figurer dans les nouvelles et que les Canadiens anglais se fichent éperdument de ce qui arrive aux Canadiens français et inversement.

D'après l'analyse de contenu de nouvelles menée pour le CRTC, il appert qu'il y a 15 pour cent de recoupement entre bulletins anglais et français; ainsi, par exemple, les journaux parlés anglais couvrent peu le Québec compte tenu de son importance, tandis

que les bulletins de nouvelles français ne traitent que rarement d'une région du Canada autre que le Québec.

Par ailleurs, le CRTC, que le premier ministre Trudeau avait invité à se prononcer sur l'opportunité d'instituer une enquête d'envergure sur le service public de radiodiffusion, rejette cette idée parce que "peu appropriée et impropre à ce moment-ci".

"Non pas qu'un examen apparaisse inutile, mais plutôt que le conseil ne perçoit ni la volonté, ni la disposition d'esprit voulues pour donner à ces questions la priorité requise ni pour implanter les changements fondamentaux auxquels pourraient conduire les conclusions de toute enquête publique de cette envergure", écrit M. Boyle.

Le CRTC dit croire par ailleurs qu'une enquête royale sur la situation globale des communications n'aurait pour effet que d'empêcher le fonctionnement normal de Radio-Canada.

En outre, il faudrait attendre avant de déclencher une telle enquête que les questions qui se posent actuellement au Canada aient trouvé réponse, que Radio-Canada ait la possibilité de montrer ce qu'elle peut faire de sa propre initiative que le Parlement ait repensé ses rapports avec Radio-Canada, les autres organismes culturels et les autres média, dit le CRTC.

Dans son rapport, le CRTC fait par ailleurs part des résultats d'un sondage mené auprès de la popu-

lation et des lettres reçues du public.

Selon le sondage, 60 pour cent des répondants pensent que Radio-Canada contribue à l'identité et à l'unité canadiennes; 66 pour cent des anglophones, contre 44 pour cent des francophones, pensent que Radio-Canada devrait promouvoir le fédéralisme.

On note en outre que 13 pour cent des Canadiens de langue française croient que le réseau français a un préjugé favorable au Parti québécois et 12 pour cent, un préjugé favorable aux libéraux fédéraux.

Le CRTC indique avoir reçu par ailleurs 1.212 lettres du public, dont 40 pour cent du Québec.

De ce nombre, 508 lettres faisaient part d'un parti pris à propos de la programmation de Radio-Canada, dont 208 parlaient d'un préjugé "séparatiste"; le quart de celles-ci relataient un fait précis, tandis que les autres s'en tenaient à des accusations globales.

A titre d'exemple, le CRTC souligne certaines plaintes notamment, l'animateur de l'émission "L'heure de pointe", qui aurait déclaré que c'était "tant mieux" que la Banque Royale déménage son siège social à Toronto, un reportage sur le ministre québécois de l'Environnement, M. Marcel Léger, qui ne s'était pas levé pour l'O Canada, et l'omission de l'hymne national O Canada au début d'une partie de hockey.

Dans le premier cas, Radio-Canada a admis qu'il s'agissait d'une remarque malencontreuse

et que l'animateur a été réprimandé.

Dans le deuxième cas, Radio-Canada donne tort au plaignant en affirmant qu'il "semble favoriser la censure plutôt que le jugement en matière d'information"; le CRTC, toutefois, dit croire que sur le plan de l'information, l'incident rapporté n'avait en fait qu'une valeur minime.

Enfin, dans le dernier cas cité, il s'agissait apparemment d'un accident de production provoqué par une faute de chronométrage.

Abordant brièvement par ailleurs la position de Radio-Canada face à la situation politique actuelle, le CRTC note que la société témoigne d'une "imperturbabilité extraordinaire en réduisant la situation politique à un simple débat constitutionnel fédéral-provincial".

"On peut toutefois se demander si cet exemplaire sang-froid est signe de perspicacité ou de pusillanimité", dit le CRTC.

"Mais, il peut aussi arriver qu'on pêche par excès de détachement." "Pour la majorité des Canadiens, l'option séparatiste du Parti québécois crée un état de crise au pays et toute crise commande une attitude qui ne soit ni alarmiste, ni propagandiste; elle exige que tous les efforts soient déployés pour que la population dispose de la meilleure information possible.

"C'est dans ce sens que Radio-Canada a l'obligation très nette de contribuer au développement de l'unité nationale et de refléter constamment la réalité, et, partant, l'identité canadienne, dit le CRTC.



### JEUDI, 21 JUILLET 1977 "JOURNÉE DES DAMES"

- 10h à 16h: Activités des jeunes
- 13h à 21h: Exposition artisanale. Thé western, animation à la Cabane Labatt
- 19h: Concours populaire
- 20h: Dégustation de blés d'Inde
- 21h: Élimination talents amateurs. Danses avec orchestre. Service bar

### EN BREF

#### Retrouvailles

Après une rupture qui a duré plus de sept ans, la CSN a rencontré hier le premier ministre, Pierre Trudeau pour lui suggérer la création d'un organisme de surveillance des prix.

En page A 7

#### Rapport de l'OCDE

Selon un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économique, le Canada connaîtrait de sombres perspectives économiques jusqu'à la mi-juin 1978.

En page B 5

#### Entente probable

Le président Carter croit qu'une entente interviendra probablement entre les Israéliens et les Arabes au sujet de la reprise de la Conférence de la paix de Genève sur le Proche-Orient.

En page B 9

### SPORTS

#### Défensive

Les Alouettes de Montréal remportent une deuxième victoire consécutive grâce au brio de leurs défenseurs.

En page B 1

#### Réactions

La partie des Étoiles suscite plusieurs commentaires dont plusieurs défavorables quant à sa formule actuelle.

En page B 1

### SOMMAIRE

— Annonces classées	B 8
— Bandes dessinées	A 8
— Bourse	B 6
— Bridge	B 8
— Cinéma	A 9
— Finance	B 5
— Horoscope	B 8
— Mots croisés	B 7
— Mot mystère	B 9
— Patron	B 7
— Sports	B 1
— Télévision	A 9

## Lévesque n'ira pas à la conférence

QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, ne participera pas à la conférence des premiers ministres des provinces qui doit avoir lieu les 18 et 19 août prochain à St-Andrews, au Nouveau-Brunswick.

M. Lévesque l'a fait savoir lui-même dans une lettre datée du 12 juillet et adressée au premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield qui a pu en prendre connaissance hier.

C'est le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, qui représentera le gouvernement québécois lors de cette rencontre inter-provinciale.

Dans sa lettre au premier ministre du Nouveau-Brunswick, le chef du gouvernement québécois explique que les travaux de l'Assemblée nationale l'empêcheront de se rendre à St-Andrews.

## Langue

# Contre-projet de loi de l'UN

par André Bellemare

QUEBEC (PC) — L'Union nationale préconise la reconnaissance de l'anglais et du français comme langues officielles au Québec avec prééminence du français ainsi que le libre choix dans la langue d'enseignement pour tous les Québécois anglophones.

Cependant, les futurs immigrants non-anglophones devraient s'intégrer à la communauté francophone et ne jouiraient pas, tout comme les Québécois francophones, de la liberté de choix de la langue d'enseignement.

Telle est l'attitude finale de l'UN dans le débat controversé sur la politique linguistique du gouvernement québécois que le chef de ce parti, M. Rodrigue Biron, a expliquée aux journalistes, mercredi matin, en présence de députés et de ses conseillers.

Après plusieurs réunions l'UN a finalement accouché d'un contre-projet de loi sur la langue contenant plusieurs amendements substantiels; le document de 230 pages reprend article par article le projet de loi 101 en y insérant les amendements souhaités par l'UN.

Cette fois-ci, les députés de cette formation présentent une belle unanimité puisque le député de Pointe-Claire, M. William Shaw, le seul anglophone de l'UN, s'est finalement rallié à la prise de position de son parti dans ce domaine.

M. Biron a indiqué que son parti veut adopter "une attitude positive" dans tout ce débat, ne pas faire de "fribustier" à l'Assemblée nationale afin de ne pas retarder indûment l'adoption du projet de loi 101.

Il espère que le gouvernement prendra en sérieuse considération

plusieurs de ses amendements puisque le chef de l'UN est certain que le projet de son parti plaira au premier ministre Lévesque "mais peut-être pas au ministre d'Etat au Développement culturel, M. Camille Laurin," parrain du projet de loi 101

#### Langue d'enseignement

Au chapitre de la langue d'enseignement, l'UN accorde plus de latitude aux droits de la minorité.

Ainsi, les enfants dont le père ou la mère a reçu hors du Québec l'enseignement primaire en anglais pourraient être admis à l'école anglaise.

Cet article élargit beaucoup la portée du projet de loi Laurin qui, lui, ne permet pas l'enseignement en anglais pour les enfants anglophones dont les parents viennent hors du Québec, même des autres provinces canadiennes.

Il prévoit également que tous les futurs immigrants, qu'ils viennent de l'Ontario ou de la Nouvelle-Zélande, peuvent recevoir l'enseignement en anglais au Québec.

Le projet de loi 101 stipule quant à lui que les enfants dont le père ou la mère a reçu l'enseignement primaire en anglais hors du Québec sont éligibles aux écoles anglaises mais à la condition que les parents soient domiciliés au Québec à la date d'entrée en vigueur de la loi.

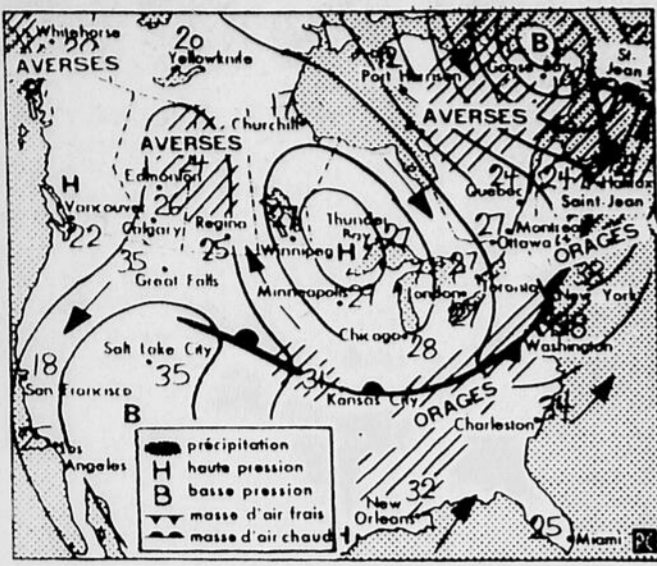
Dans les autres secteurs, le monde des affaires, les organismes para-publics, le travail, la justice, l'affichage, l'UN adopte une attitude plus souple que le projet de loi 101, laissant une plus grande place à l'anglais, surtout dans les communications internes, mais affirmant encore prééminence du français.

Dans l'ensemble, l'UN souscrit au principe même du projet de loi 101 visant à accorder au français une place de choix au Québec "foyer des Canadiens d'expression française" mais elle est loin d'être d'accord avec les différentes modalités d'application de ce principe.

Si le gouvernement assouplit sa position à l'égard de certaines dispositions du projet de loi, comme au chapitre de la langue d'enseignement en particulier, l'UN pourrait voter avec les ministériels en troisième lecture, a indiqué M. Biron.

Ce dernier est convaincu que l'on ne doit pas rejeter du revers de la main "une communauté aussi bien articulée" que celle des anglophones, établie au Québec depuis deux siècles et qui doit être considérée comme authentiquement québécoise.

# METEO



## PREVISIONS

**MONTREAL (PC)** — Prévisions météorologiques du Québec émises par Environnement Canada pour jeudi avec un aperçu pour vendredi.

**Abitibi, Pontiac-Témiscamingue:** ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Maximum, près de 24. Aperçu pour vendredi: ensoleillé et moins humide.

**Chibougamau, Haute-Mauricie et Saguenay-Lac-Saint-Jean:** passages nuageux. Vents modérés. Maximum, près de 24. Aperçu pour vendredi: beau et moins humide.

**Québec, Trois-Rivières, Outaouais, Montréal et Laurentides:** ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Moins humide. Maximum, près de 27. Aperçu pour vendredi: ensoleillé et moins humide.

**Cantons de l'Est: averse et orages tôt en matinée. Dégagement par la suite. Vents modérés. Maximum, près de 27. Aperçu pour vendredi: ensoleillé et moins humide.**

**Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspésie:** averse ou orages tôt en matinée. Dégagement partiel en après-midi. Vents modérés. Maximum, près de 22. Aperçu pour vendredi: beau.

## DANS LE MONDE

**MONTREAL (PC)** — Voici les températures enregistrées mercredi dans quelques villes:

Vancouver	12	24
Victoria	9	22
Yellowknife	3	27
Edmonton	4	23
Calgary	3	25
Saskatoon	6	25
Regina	7	23
Winnipeg	10	24
Toronto	22	37
Ottawa	21	—
Montréal	22	—
Québec	18	—
Fredericton	19	31
Charlottetown	14	24
Halifax	14	24
Saint-Jean, T.-N.	18	25
Boston	7	36
New York	23	—
Washington	23	34
Atlanta	21	33
Miami	27	31
Orlando	21	31

## MAREES

**SEPT-ÎLES** — La marée sera haute à 05h20 (2m.7) et basse à 11h55 (.4m). Elle sera à nouveau haute à 17h55 (2m.5) et basse à 00h00 (.6m).

**PORT-ALFRED** — La marée sera haute à 06h55 (5m.2) et basse à 13h00 (.7m). Elle sera à nouveau haute à 19h15 (5m.0).

**CHICOUTIMI** — La marée sera basse à 01h45 (.9m) et haute à 06h50 (4m.8). Elle sera à nouveau basse à 14h20 (.7m) et haute à 19h20 (4m.5).

## Festival western

# Le maire Niquet rencontre l'Age d'or

par Laurent Tremblay

**DOLBEAU** — "Il est très enrichissant d'échanger avec les personnes du troisième âge parce qu'elles ont beaucoup à nous apporter."

C'est ainsi que Mme Suzanne Niquet entrevoit ces clubs d'âge d'or auxquels elle a rendu hommage pour leur dynamisme hier après-midi, au café-terrasse, à l'occasion de la journée consacrée pour ces personnes. Le pré-

sident du western, M. Roland Boulanger remet un médaillon western à la présidente, Mme Donat Mayrand de Dolbeau, ainsi qu'au président du club d'âge d'or visiteur, M. Maurice Gagnon de La Doré.

Le maire de Dolbeau a tenu à souligner qu'il ne fallait pas s'imaginer d'avoir 60 ans pour faire partie de ces clubs. "J'en fais partie depuis quelques années, a-t-elle dit, et je participe à certaines activités toutes les fois que c'est possible."

Mme Donat Mayrand

Mme Donat Mayrand, présidente du Club de l'amitié de Dolbeau depuis sa fondation il y a neuf ans, a renchérit les paroles du maire Niquet en invitant les plus de 45 ans à rejoindre son groupe composé de quelque 225 membres. "Nous avons besoin de plus jeunes pour faire la relève", a-t-elle déclaré.

Soulignant la participation du club de l'âge d'or de La Doré, dans cet échange inter-club, la présidente devait préciser que c'est leur façon de faire une publicité pour la semaine western, et amener des gens à Dolbeau dont plusieurs parfois sont venus il y a longtemps.

M. Maurice Gagnon

Une journée comme celle-ci est très enrichissante surtout à l'occasion du western dont je trouve la formule très populaire à cette période de l'année", nous a déclaré M. Maurice Gagnon au souper canadien qui se tenait en plein air en avant du local du Club de l'amitié de Dolbeau.

Le président de La Doré ajoutait que cette rencontre permet de faire d'heureux contacts et de fraterniser davan-

tage alors que l'on vivait les mêmes problèmes. Dans ce club qui compte 250 membres, M. Gagnon devait indiquer que cette année, on avait bénéficié d'un projet nouveaux horizons d'environ \$5,000 pour l'amélioration de leur local situé en haut de l'hôtel de ville, jardin communautaire, cours de danse. Il a fait notamment mention d'organisations de différents voyages s'étant même rendu à une partie de sucre à Montmagny le printemps dernier, soirées canadiennes et autres. Il ajoutait que le 27 juillet prochain, le club d'âge d'or de Batiscan leur rendra visite. "En somme, a-t-il dit, nous essayons de varier notre programme pour intéresser de plus en plus nos membres."

## Le café-terrasse populaire

**DOLBEAU** — "Le café-terrasse au centre-ville connaît jusqu'à maintenant, une activité fébrile", a fait remarquer hier, Mme Céline Muirhead, au cours d'une entrevue accordée au Quotidien. La responsable soutient que l'amélioration des lieux, soit un toit, a contribué pour beaucoup à maintenir ce rythme des activités dans le centre commercial durant la journée et même le soir, pour les jeunes.

L'exposition artisanale permet aux nombreux visiteurs d'avoir une variété de choix. Les 30 exposants ont été divisés en deux groupes (du 15 au 19 et du 20 au 24) pouvant ainsi obtenir chacun une fin de semaine.

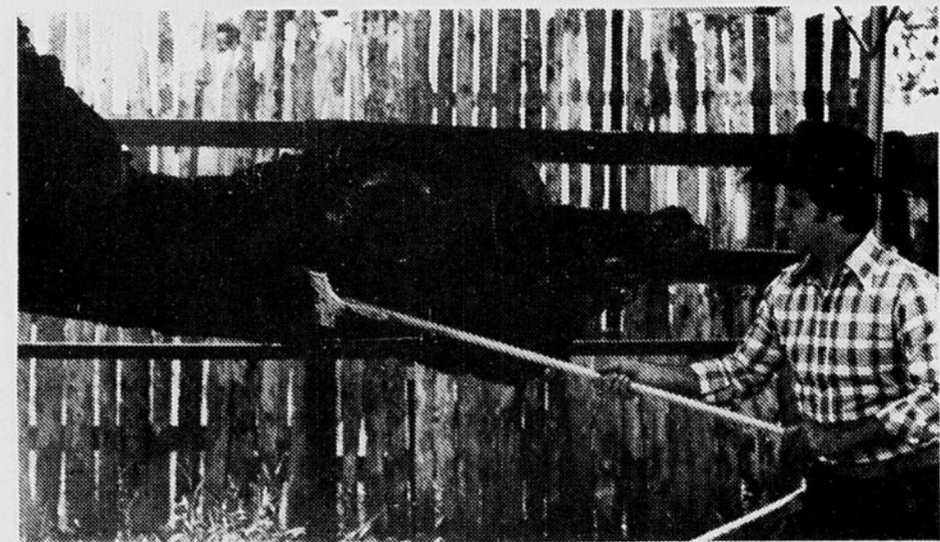
Mme Muirhead mentionne que l'exposition canine a bien débuté la semaine alors qu'il y avait foule. Il en fut de même pour la journée de fromage tenue hier après-midi. Aujourd'hui, c'est le thé western avec l'orchestre du Saguenay et demain, lors du souper canadien, il y aura le fameux procès d'une personnalité de Dolbeau. "Nous sommes persuadés que notre café-terrasse sera trop petit pour contenir tout le monde", devait-elle déclarer.

La responsable a indiqué qu'il était vraiment extraordinaire de constater le nombre de touristes qui sont passés à cet endroit depuis son ouverture et qui se rendent ensuite magasiner. Après avoir souligné la collaboration de cette vingtaine de dames bénévoles qui l'aident, elle ajoutait cette participation des marchands que l'on voit très souvent au cours de la journée.

Mme Muirhead est d'avis que le service de la restauration était également un atout précieux pour retenir les gens. C'est ainsi que les shérifs tiennent leurs réunions journalières en déjeunant et toute la journée, c'est un va-et-vient continu du shérif en fonction avec ses adjoints pour mettre leurs "victimes" derrière les barreaux afin de les faire passer... au chapeau.



Depuis l'ouverture des "Dix jours" les shérifs ont fait leur devoir. Même si M. Jean-Claude St-Pierre, journaliste de Roberval avait son chapeau, on a réussi tout de même, hier après-midi, à l'incarcérer parce qu'il avait des culottes courtes.



LE BOEUF — Il faut 12 heures à ce boeuf pour être à point et satisfaire la nombreuse clientèle lors de la dégustation. On voit sur cette photo, M. Laval Bonneau en train de lui mettre du beurre pour qu'il soit plus tendre.

## Le boeuf fournit 500 repas

**DOLBEAU** — La traditionnelle dégustation du boeuf sur la place western a attiré une foule considérable encore cette année. On a servi plus de 500 repas et il en a même manqué pour satisfaire la demande.

A minuit, le maire, Mme Suzanne Niquette, accompagnée de Miss Western et du président Roland Boulanger a allumé le feu qui a pris quatre cordes de bois pour obtenir la braise nécessaire à la cuisson de ce boeuf de 600 livres, auquel on a ajouté deux fesses, qui a débuté à 6h00 ce matin.

La Chaîne Coopérative du Saguenay a fourni quatre bouchers pour venir en aide au comité responsable, MM. Raymond Dion et Laval Bonneau.

"Il est certain que nous aurions passé deux boeufs, mais notre organisation ne le permet pas présentement, cela viendra probablement avec le temps", a déclaré M. Boulanger, visiblement satisfait de cette participation extraordinaire que l'on connaît jusqu'à maintenant, estimant l'augmentation de 15 à 20 pour cent supérieure à l'an dernier.

Signalons qu'à 5h00 hier après-midi, il y eut une intéressante démonstration aérienne par les Voodoos de la base de Bagotville.

L'orage électrique qui s'est abattu n'a fait que retarder les diverses compétitions populaires qui ont eu lieu après le souper en attendant le début de la soirée des talents amateurs.

Blé d'Inde

Ce soir, l'organisation des Dix jours tiendra une autre dégustation de blé d'Inde. Le responsable Bernard Ouellet s'attend de dépasser le record de 1,800 épis réalisé mardi soir.

## Trois morts au Saguenay-Lac-Saint-Jean

**CHICOUTIMI** — Trois personnes ont perdu la vie dans la seule journée d'hier au Saguenay-Lac-Saint-Jean et toutes trois sont mortes de façons différentes, soit une noyade, une par électrocution et l'autre dans un accident de la route. La première tragédie est survenue vers 15h30 à Val-Jalbert alors qu'un garçonnet âgé de 11 ans, Michel

Harvey de la rue Pontbriand à Saint-Charles-de-Mandeville, s'est noyé quand il a été emporté par le courant.

Le bambin était en villégiature à cet endroit en compagnie des membres de sa famille quand l'accident s'est produit.

Electrocution

A Chicoutimi, M. Roland Tremblay a été électrocuté, hier soir, lors de l'orage électrique qui a sévi sur la région. Il a toutefois été impossible de connaître les circonstances exactes de la tragédie puisque le policier Michel Rioux, de la sûreté municipale, qui enquête sur le drame n'avait pas encore terminé son travail tard en soirée.

Route

Enfin tard en soirée, hier soir, soit vers 23h40, une jeune fille dans la vingtaine d'Arvida a trouvé la mort sur la route 170 à proximité du motel Richelieu. L'automobile qu'elle conduisait est entrée en collision avec un autre véhicule dont le conducteur n'a subi que de légères blessures.

Encore cette fois, il a été impossible de connaître l'identité de la victime étant donné l'heure tardive et les parents n'ayant pas encore été prévenus.

## Le boulevard Sacré-Coeur réouvert à la circulation

par Jacques Girard

**SAINT-FELICIEN** — On a réouvert à la circulation, en fin d'après-midi hier, le boulevard Sacré-Coeur à Saint-Félicien. Rappelons que le ministère de la Voirie avait décidé de fermer vendredi dernier sur une distance de plus de 1,000 pieds l'artère principale de cette ville, les autorités craignant les suites du glissement de terrain qui s'était produit derrière la station d'essence Aigle d'Or en bordure de la rivière Ashuapmouchouan, en début de la semaine dernière.

On avait créé une voie de

contournement et selon les dires des autorités municipales, on attendait le rapport des fonctionnaires du ministère des Richesses naturelles pour rendre une décision au sujet de la

réouverture du boulevard Sacré-Coeur.

Bien qu'on n'ait pas rejoint les personnes concernées, on présume le rapport satisfaisant puisque le boulevard est de

nouveau accessible à la circulation, même à celle des fardiers.

Le trafic lourd avait été évocué comme l'une des raisons principales du glissement de terrain.

## Suspendue à cause de son unilinguisme

**MONTREAL (PC)** — Nouvelle escalade, hier, dans la bataille menée par les fonctionnaires fédéraux pour l'obtention d'une prime de bilinguisme, alors qu'une employée du bureau lavallois de la Commission de l'assurance-chômage a écopé d'une suspension d'une journée et qu'une autre recevait une lettre de réprimande.

Les collègues de travail des deux victimes de ces mesures disciplinaires n'ont pas tardé à réagir en tenant, hier après-midi, une séance d'étude. A la section montréalaise de l'Alliance de la Fonction publique, on s'attendait, hier, à ce que des mini-débrayages du genre se répètent au cours des prochaines heures dans d'autres bureaux du gouvernement fédéral au Québec.

déjà une dizaine de fonctionnaires fédéraux ont officiellement demandé à être mutés dans des postes unilingues français par suite du refus du Conseil du Trésor de payer la prime au bilinguisme aux détenteurs d'emplois nécessitant l'usage des deux langues officielles.

Au terme de leur après-midi d'étude d'hier, les

Commission de l'assurance-chômage, à Laval, se sont dits prêts à reprendre normalement le travail et à surseoir à leur boycottage de l'anglais pour peu que les mesures disciplinaires contre les deux employés en question soient levées et que les dossiers s'y rapportant soient détruits.

## LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, Avenue Labrecque Chicoutimi, P.Q. Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Claude COTE

Alma et les environs: 562-7829

St-Félicien et les environs: 679-3832

Sans frais interurbains: Abonnement et Service à domicile: 545-4664

Petites annonces classées: 545-4895

Chief de pupitre: Charles J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse, Associated Press et Reuter et de l'ADNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

Courrier de la deuxième classe (no 3213)

**LE QUOTIDIEN**

**TARIF D'ABONNEMENT**

Par porteur au Saguenay-Lac-Saint-Jean

\$1.10 par semaine

Prix dans les dépôts: \$0.25 la copie

PAR LA POSTE

Sag-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord

6 mois \$35.00 1 an \$65.00

Autres régions au Canada

6 mois \$45.00 1 an \$80.00

Pays étrangers

6 mois \$65.00 1 an \$125.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

**LOCATION - VENTES ET SERVICES D'OUTILLAGES DE TOUS GENRES**

- Motoculteur
- Rouleau à pelouse
- Aérateur de gazon
- Scie mécanique
- Saboteuse
- de tous genres
- Laveuse de tapis à vapeur
- Compacteur
- Echafaudage
- Brise-béton électrique
- Mélangeur à béton
- Scie sauteuse
- Pompe de tous genres

POUR OBTENIR LA MACHINERIE QUE VOUS AVEZ BESOIN N'HEZ PAS À CONSULTER MONSIEUR LOUÉ TOUJOURS

**LOCATION D'EQUIPEMENT** (Chicoutimi 1976 Itée)

CHICOUTIMI 1560, boul. St-Paul 545-3663

CHICOUTIMI-NORD 131, rue St-Ephrem 549-5262

Du lundi au vendredi: ouvert de 8h00 à 17h00 et 9h30 à 17h30, samedi: 8h00 à 12h00

**MAISON NEUVE A VENDRE**

Directement du propriétaire

Style colonial, 2 étages, galerie en avant et en arrière, lot de 14,000 pieds carrés, vue du Manoir du Saguenay par en arrière, 4 chambres à coucher, 2 1/2 toilettes, foyer, chauffage électrique, appelé: 548-4640 ou 547-8075, 558 Normandie, Arvida Terrain boisé.

Gauthier, Tremblay, Legault, Boivin, Dallaire, Turcotte et Associés, c.a.

Comptables Agréés

ROBERVAL — LA MALBAIE — LA BAIE — ST-FELICIEN

BUREAU PRINCIPAL: 110, Racine est, Chicoutimi G7H 1R2 — Téléphone: (418) 549-6650

Antoine Gauthier, c.a. Gilles Turcotte, c.a.

Pierre Legault, c.a. Yvon Carner, c.a.

Egide Dallaire, c.a. Camille Bergeron, c.a.

André Gauthier, c.a. Denis Boivin, c.a.

Charles Tremblay, c.a. Roger Boivin, c.a.

Julien Lemieux, c.a. mba. Normand Gosselin, c.a.

Rosaire Boivin, c.a. Luc Simard, c.a.

Roger Laurault, c.a.

Appels provenant de Dolbeau, Roberval, St-Félicien, St-Prime. Aucun frais au demandeur. Zéro: 12176.

Pour Jonquière et Chicoutimi

# La fusion: la meilleure solution

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — Roger Pomminville demeure toujours convaincu que la concrétisation de la grande fusion soit la meilleure solution pour Jonquière et Chicoutimi. Il ne croit cependant pas que le référendum, ou consultation populaire, soit une très bonne voie pour y arriver.

Le spécialiste en administration municipale, qui a réalisé une importante étude sur le regroupement pour le compte de la ville de Chicoutimi, était l'invité du Cercle de presse du Saguenay, hier matin.

Il s'est dit d'avis que le chemin au référendum paraissait trop complexe, ajoutant cependant que même si la consultation populaire donnait un nom à la grande fusion, le gouvernement pourrait quand même se voir un jour forcé de la faire. Les dilemmes et la continuation des chicanes de clochers pourraient, d'après lui, conduire à cette issue.

Insertion

Il n'a pas non plus rejeté

la solution du regroupement par services, qu'a notamment préconisée le maire Henri Girard. Il a toutefois émis des doutes quant à la possibilité de concrétiser un tel projet, expliquant qu'habituellement, les villes qui acquiescent à une certaine importance acceptent difficilement de dépendre d'autres villes dans l'organisation et l'administration de certains services.

Les commentaires de M. Pomminville ont aussi traduit une certaine satisfaction, en regard de la partie du projet de loi numéro 7 qui prévoit le report de la création de Ville de Saguenay. Il a rappelé que l'étude réalisée par sa firme sur le sujet en venait notamment à cette conclusion.

Il a indiqué qu'une agglomération urbaine devait être très bien préparée, avant de se lancer dans une fusion, ajoutant que les partenaires du Haut-Saguenay n'étaient pas encore prêts à cesser les fréquentations pour entreprendre définitive-

ment la grande aventure commune.

Le spécialiste de l'administration municipale a étoffé sa thèse de la préparation d'une fusion en donnant l'exemple de Chicoutimi, où l'étude réalisée par sa firme a permis, selon lui, d'éviter des coûts considérables, et d'éviter un déficit de l'importance de celui de Jonquière. Il y a lieu de souligner, bien que M. Pomminville ne l'ait pas explicitement mentionné, que Chicoutimi a bénéficié d'une année de plus que Jonquière pour préparer sa fusion.

Au chapitre des coûts de la fusion, il a indiqué qu'il était à peu près inévitable d'assister à l'augmentation de ceux-ci, dans les cas de regroupements. Il a toutefois précisé que cette hausse un peu plus substantielle qu'à l'habitude se faisait ordinairement sentir pendant deux ou trois ans.

Après cette période, les coûts de l'administration municipale tendent à se stabiliser.

Les regroupements ur-

bains, d'ajouter M. Pomminville, permettent notamment d'attirer des investisseurs en plus grand nombre, ce qui assure une meilleure répartition de la taxe foncière.

Le spécialiste a également fait une brève allusion à la responsabilité des populations dans la hausse constante des coûts de l'administration municipale. En général, a-t-il dit, on désire obtenir un grand nombre de services, sans songer aux implications financières.

Il a expliqué que dans le cas de Ville de Saguenay, le regroupement serait moins dispendieux, pour chacun des partenaires, que les fusions qu'elles ont connues séparément au cours des deux dernières années.

M. Pomminville a aussi glissé un mot de la décision de Chicoutimi de garder onze conseillers municipaux. D'après lui, il aurait suffi de six. Il a expliqué que les municipalités fusionnées avaient tendance à ne diminuer que graduellement le nombre de leurs conseillers.

## Télétag à Bagotville

# Demande des autorités de la base

par Denise Pelletier

LA BAIE — Pour offrir aux militaires de la base de Bagotville et à leurs familles, une programmation anglaise qui réponde à leurs besoins, il faudra que ce soit Télétag, et non Vidéo-Déry, qui leur assure le service de câblodistribution.

En effet, le CRTC et la Régie des services publics ont récemment exclu le secteur de la base de Bagotville de la juridiction de l'entreprise Vidéo-Déry, devant les représentations faites par les autorités de la base. Ces derniers, n'étant pas satisfaits, semble-t-il, de ce que Vidéo-Déry ne leur offrirait qu'un seul canal anglais, s'il venait à les desservir.

Donc, Vidéo-Déry continue à desservir le secteur de La Baie, mais à l'exception de la base militaire et ses environs, alors que Télétag, qui dessert actuellement les villes de Chicoutimi et Jonquière, a pré-

senté une requête formelle, devant la Régie des services publics et le CRTC, afin de pouvoir étendre son réseau à la base de Bagotville.

Télétag agit ainsi à la demande des autorités de la base. Dans une lettre adressée à Télétag et signée par le lieutenant-colonel J.-Y. Durocher, ce dernier précise: "Notre population anglophone étant ce qu'elle est, nous nous voyons dans l'obligation d'exiger un service adéquat dans les deux langues officielles." Il ajoute que Télétag, qui offrira en septembre trois postes anglais, soient le réseau anglais de Radio-Canada, le poste CTV, et le canal américain WEZF, de Burlington, en direct, leur conviendrait mieux que le réseau de Vidéo-Déry.

Un scandale

Pour M. Gilles Déry, de Vidéo-Déry, cette situation

est scandaleuse. Il s'appuie sur le fait que nous sommes dans la région "la plus francophone d'Amérique", pour déplorer les politiques de Télétag... Il trouve inadmissible que nous ayons encore les émissions de Radio-Québec avec deux semaines de retard, alors que, dès l'automne, Télétag présentera en direct le poste de Burlington. Il est par ailleurs scandalisé de ce que tous les francophones de la région devront payer pour offrir aux militaires de la base de Bagotville des émissions en anglais.

"Ils ont dans la région, dit-il, ils devraient s'intéresser à ce qui s'y passe. Ils devraient écouter notre canal communautaire, qui présente les séances du conseil de La Baie et de la commission scolaire.

Ils sont dans la région, mais c'est tout comme s'ils n'y étaient pas puisqu'ils veulent continuer à écouter les canaux anglais et américains."

A Télétag, le directeur, M. Maurice Beaulieu, accueille avec sérénité les propos acerbes de M. Déry. "Il y a longtemps, dit-il, que nous connaissons la position de M. Déry, et cela ne nous dérange pas, il a droit à ses opinions."

Tout simplement, Télétag est intéressé à offrir aux résidents du territoire de la base militaire le même service dont bénéficient les citoyens de Chicoutimi et Jonquière, à partir du moment où les résidents en question en manifestent le désir. Bien entendu, étendre le réseau jusqu'à la base, cela impliquerait des coûts, mais M. Beaulieu fait le raisonnement suivant: plus il y a d'abonnés au câble, moins les tarifs sont élevés.

Pour le moment, la requête de Télétag est devant le CRTC et la Régie des services publics. Et, lundi soir, les conseillers de La Baie ont donné leur appui officiel à cette requête.



Un aspect de la scierie Gagnon & Frères Limitée

## Construction au S.L.S.J.

# Nombreuses demandes à la SCHL

CHICOUTIMI

L'augmentation extrêmement considérable du nombre de projets de construction de logements locaux, de même que la hausse sensible de prêts émis pour l'achat de résidences déjà existantes caractérisent la première moitié de 1977, au chapitre de l'habitation.

Fort important prêteur en ce domaine, la Société centrale d'hypothèques et de logement a reçu pas moins de 1,000 demandes de support financier, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, pour la construction de logements locaux. Au cours de la même période, l'an dernier, soit entre janvier et juillet, elle n'en avait eu que 64.

La ville de Jonquière mène de loin le bal, dans le domaine, avec quelque 500

demandes. On n'en dénombre que 135 à Chicoutimi. La SCHL estime que le problème de logement un peu moins aigu à Chicoutimi qu'à Jonquière peut expliquer cet important écart entre les deux villes.

Les promoteurs d'Alma et du secteur Dolbeau-Mistassini ont fait, pour leur part, chacun une certaine demande, tandis que ceux de Saint-Félicien en logeaient quelque 65.

On note également une curiosité dans le fait que la SCHL a dû émettre, depuis janvier, pas moins de 245 prêts pour l'achat de maisons déjà existantes. Au même stade, dans les années passées, on n'en avait consenti qu'environ 150.

On remarque, en contrepartie, une baisse du nom-

bre de prêts accordés pour l'achat de maisons neuves, passé de 572 au cours des six premiers mois de 1976, à 415 au cours de la même période de cette année.

Globalement, la construction a cependant augmenté de façon sensible. Dans la seule agglomération Jonquière-Chicoutimi, le nombre de mises en chantier est passé de 298, en 1976, à 405, en 1977.

Par ailleurs, sans pouvoir en mesurer exactement l'ampleur, on remarque un mouvement sensible d'exode vers la campagne, ou la banlieue des villes.

A la SCHL, on estime que l'incertitude du climat économique canadien, et le niveau de taxes élevé dans les villes sont les principaux facteurs de l'appari-

tion de ces transformations dans la courbe normale de la construction et de l'habitation en général.

On ne peut pas encore mesurer isolément l'impact des nouveaux règlements municipaux visant à remettre aux entrepreneurs et aux nouveaux propriétaires la plus grande partie des coûts d'installation des infrastructures.

Cette instabilité relative dans le domaine de la construction et de l'habitation s'inscrirait, d'après la SCHL, à l'intérieur d'une période économique passagère et transitoire.

Il y a lieu de signaler, par ailleurs, une tendance à une certaine stabilisation des prix de l'habitation, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, au cours du premier semestre de cette année.

## Construction

# La ville d'Alma accorde plus de permis en 1977 qu'en 1976

par Serge Cloutier

ALMA — La construction est en plein essor à Alma. Malgré une première moitié de saison plus tranquille, on prévoit en effet accorder plus de permis de construction en 1977 que l'année précédente, à Alma. Les statistiques des premiers six mois de 1977 indiquent en effet un certain ralentissement, mais ce phénomène ne serait qu'apparent, et il s'expliquerait par le retard qu'on a dû accuser dans le développement des terrains résidentiels, qui sont maintenant en voie d'aménagement.

Au total, de janvier à juin 1976, on avait donné 395 permis, dont 164 pour des réparations ou modifications, que ce soit dans des résidences ou dans des commerces ou institutions.

Cette année, pendant les six premiers mois, le service d'urbanisme de la ville a accordé 372 permis, dont 138 pour des réparations.

La valeur totale à la mi-1976 s'établissait à \$5.6 millions, et elle atteignait \$4.5 millions à la fin de juin dernier.

Les constructions nouvelles

A la fin de juin 1976, 97 permis pour maisons unifamiliales représentant une valeur de \$2.4 millions; cette année, 86 permis semblables, soit 11 de moins, pour une valeur de \$2.3 millions. L'an dernier, aucune construction de bâtisses à logements multiples dans la première moitié de l'année, et cette année, un total de six, dont trois maisons bi-familiales.

Plus de nouveaux commerces en 1977, mais une valeur totale moindre, puisque Plaza 2 était en construction en 1976. Dans le domaine industriel, c'est le statu quo, tandis que dans le domaine institutionnel, la construction de l'annexe à l'édifice fédéral comptait pour un bon montant l'an dernier à pareille date.

Notons aussi qu'il se construit plus de garages privés, et que le nombre de piscines continue d'augmenter au même rythme que l'an dernier, soit 24 depuis le début de la saison, alors que dans les six premiers mois de 1976, on en comptait 29.

Il ressort aussi du rapport du service d'urbanisme que le nombre de permis a été supérieur en avril 1977 par rapport à avril 1976: 44

cette année contre 33 l'an dernier. Mais la tendance à la construction de maisons neuves, qui semble stable depuis quelques années, malgré les grèves et la situation économique, dépend davantage de la disponibilité des terrains que du hasard ou de la volonté des propriétaires.

L'an dernier, c'était l'occupation des lots vacants, en vertu d'une politique émise par le conseil municipal. Cette année, on attend que les 141 nouveaux terrains soient complétés avant de construire sa maison. Car il y a eu 165 maisons nouvelles en 1976 à Alma, et en 1977, si tout se déroule comme prévu, en août et septembre, on pourrait compter plus de 200 nouvelles résidences unifamiliales dans la ville.

## AU PALAIS DE JUSTICE

CHICOUTIMI — Jean Ruest, 28 Bossé, Chicoutimi, et Donald Coulombe, 271, Sainte-Catherine, Jonquière, subront leur enquête préliminaire le 27 juillet, au Palais de Justice de Chicoutimi, pour six vols par effraction et possession de marchandises volées pour une valeur approximative de \$10,000, mais devront attendre en prison devant le refus du juge Edmond Savard de les remettre en liberté.

Un troisième individu, Gaëtan Girard, 297 rue Pasteur, secteur nord,

Chicoutimi, saura ce matin s'il sera libéré en attendant son enquête préliminaire, alors que le juge Edmond Savard fera connaître sa décision. Girard a six chefs d'accusation de vols de marchandises, totalisant \$7,885 et six autres chefs d'effraction dans des maisons résidentielles.

Dans le cas de Ruest et de Coulombe, qui étaient tous deux sous une ordonnance de probation, le substitut du procureur de la Couronne, Me Robert Côté, s'est formellement opposé à leur remise en li-

berté, dans l'intérêt du public. Il a obtenu gain de cause, après avoir étalé les dossiers judiciaires des deux accusés.

En ce qui regarde la mise en liberté de Gaëtan Girard, Me André Truchon, procureur de la défense, a signalé à la Cour que la Couronne n'avait pas rencontré le fardeau de la preuve qu'elle devrait faire valoir.

Me Robert Côté, pour la Couronne, a mis en preuve le dossier judiciaire passablement lourd du jeune homme.

Serge Tremblay, du boulevard Harvey, Jonquière, a par ailleurs fait comparution devant le juge Savard pour des accusations de genre, soit deux vols par effraction dans des résidences privées, deux dans des logements, de même que pour le vol d'une automobile et d'une bicyclette.

Devant les objections de la Couronne pour la remise en liberté de l'individu, le juge Edmond Savard a fixé à ce matin l'enquête pour sa remise en liberté provisoire.

## Roberval

# Acceptation unanime du protocole d'entrée au travail

par Jacques Girard

ROBERVAL — Les 164 travailleurs de la scierie Gagnon & Frères Limitée, de la rivière du Tremblay à Roberval est accepté à l'unanimité, lors de l'assemblée générale de lundi, le protocole d'entrée au travail qui a résulté des ententes prises entre la partie patronale Gagnon & Frères division Cameau et la partie syndicale.

La reprise normale de la production s'effectuera le premier août.

Entre-temps, le protocole d'entrée au travail stipule que les gardiens au nombre de quatre commencent à travailler dès aujourd'hui. L'équipe d'entretien (maintenant) formée des

mécaniciens (16) et des électriciens (4) débute- ront, lundi le 25 juillet, les travaux afin de vérifier l'installation de l'usine et mettre en état de marche les diverses machines arrêtées depuis le premier février.

La balance des employés de la scierie, 160 environ, se présenteront à l'usine le premier août, date de la reprise normale des opérations.

Par ailleurs, conformément aux ententes du protocole, les travailleurs recevront, au plus tard mardi prochain, le paiement de leurs vacances. De plus, jusqu'à leur retour respectif au travail, ceux-ci percevront le montant qui leur était alloué par le fond de grève CSN.

## BOUCHARD, LAROCHE, BRASSARD ET GAUTHIER

AVOCATS

ME LUCIEN BOUCHARD, ME CLAUDE LAROCHE, ME RAYNALD BRASSARD, ME LAVAL GAUTHIER

EDIFICE PLACE AUTOGARE, 393 EST, RACINE, SUITE 305, CHICOUTIMI — 545-4580



LES CHEMINÉES YVON DUMAIS INC.

GROS & DÉTAIL distributeur exclusif au Canada des cheminées françaises René Brisach

BIENTOT A PLACE DU ROYAUME

la chaumière inc.

YVON DUMAIS 549-8895 Tél.: (418) 543-9055 Président TÉL.: 549-7744

## VENTE VACANCES

1975 Ford LTD Landau

4 portes, air climatisé, vitres électriques, pneus radiaux, bas millage. Régulier: \$4,490.00, vente vacances:

\$3,877

1976 Monte Carlo

Toit vinyle, pneus radiaux, bas millage, spécial vacances:

\$4,790

1976 Pontiac Laurentian

4 portes, tel quel, spécial vacances:

\$1,850

1975 Pontiac Lemans sport

Peinture + pneus neufs, spécial vacances:

\$3,790

1975 Electra Park Avenue

Équipée au complet, spécial vacances:

\$5,677

1974 Chevrolet Biscayne

Pneus radiaux, 4 portes, V-8, automatique, spécial vacances:

\$2,477

1974 Buick Le Sabre Custom

2 portes, hard-top, toit vinyle, pneus radiaux, neufs, spécial vacances:

\$2,977

CHOIX DE VOITURES NEUVES DES PLUS COMPLET AUTANT DANS LES MODELES, COULEURS ET MARQUES.

3 PICK-UP FORD DES ANNEES 74-75 AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE.



Tél.: 662-3431 450 Boulevard Dequen, Alma

## COMMENTAIRE QUOTIDIEN

## Ville de Saguenay n'aura été qu'un mythe

En saluant les maires Henri Girard et Francis Dufour, au dernier congrès du Mouvement national des Québécois, le 5 juin dernier à Chicoutimi, le premier ministre René Lévesque les a qualifiés de "jumeaux qui s'ignorent". Et du même souffle, il leur demanda, sur un ton mi-badin, mi-sérieux: "... Quand est-ce qu'on vous fusionne?"...

Aux yeux de la première autorité politique du Québec, les agglomérations de Jonquière et de Chicoutimi forment donc une seule communauté socio-économique qui devrait être encadrée dans des structures chapeautées par une administration municipale unique.

Le conseiller en administration, Roger Pominville, qui répondait, hier matin, aux questions des membres du Cercle de Presse du Saguenay, partage la même opinion.

La firme qu'il dirige et dont le siège social est établi dans la ville regroupée de Laval, en banlieue de Montréal, s'est livrée, on le sait, à une étude approfondie de la situation municipale de l'agglomération métropolitaine de Chicoutimi, au cours des dernières années,

pour suggérer aux autorités des solutions à des problèmes épineux, et la meilleure recette pour produire la fusion tranquille des quatre éléments de la nouvelle ville.

L'équipe Pominville a complété les mandats confiés par le conseil municipal. Son directeur peut donc maintenant s'exprimer avec plus de détachement.

C'est ainsi qu'il déplore maintenant ouvertement les erreurs de l'ancienne loi 98 qui a donné naissance aux nouvelles villes fusionnées de Jonquière, Chicoutimi, La Baie et Gatineau (dans la région de Hull). Le gouvernement aurait dû, selon lui, former de plus grandes unités, comme de Jonquière à Chicoutimi ou La Baie (en maintenant toutefois les municipalités rurales des paroisses de Chicoutimi, Jonquière et Bagotville) ou bien fusionner progressivement en commençant par les agglomérations siamoises (Jonquière-Kénogami, Chicoutimi-Rivière-du-Moulin et Port-Alfred-Bagotville) afin d'en arriver tout naturellement à l'éventuelle Ville de Saguenay.

Malheureusement, c'est la formule préconisée par l'ancien député-ministre de Jonquière Gérard Harvey qui a prévalu au conseil des ministres, même si le spécialiste Roger Pominville avait l'oreille de l'ancien titulaire des Affaires municipales, le Dr Victor Goldbloom. Il est vrai toutefois que le conseiller en administration n'a jamais été pressenti pour servir d'avocat aux pro-fusionnistes... Ses anciens clients de Chicoutimi n'auraient-ils pas plutôt souhaité qu'il recherche des empêchements majeurs à tout rapprochement entre Chicoutimi et Jonquière?

Quoi qu'il en soit, M. Pominville estime que la formation de Ville de Saguenay deviendra irréversible, parce que les intérêts supérieurs de la région exigent l'établissement d'un pôle de croissance. Il en arrive ainsi à la même conclusion que la mission économique menée par une équipe de fonctionnaires, en 1968.

Il n'a pas foi dans le regroupement des services, le remède magique maintes fois préconisé par le maire Girard, et il recommanderait de limiter à sept le nombre des membres du futur conseil

de Chicoutimi. L'actuelle équipe a plutôt opté pour douze, favorisant ainsi, suivant l'expression du spécialiste, "la petite politique de quartier" au détriment d'une saine administration.

Mais en définitive, même si le spécialiste Pominville voit dans une fusion du Haut-Saguenay, la formule ultime de développement économique, je prévois la remise aux calendes grecques de ce regroupement Jonquière-Chicoutimi.

Car le Parti québécois soumettra le projet à l'épreuve d'un référendum, en 1980. Toutes les campagnes d'information que mènera le ministère des Affaires municipales ne pourront prévenir les assauts des démagogues, des politiciens à courte vue et des protagonistes de la division.

Ville de Saguenay n'aura été qu'un mythe façonné par la machine politique.

Bertrand TREMBLAY

## OPINION DES AUTRES

## L'anglais, langue de travail?

Le ministre au Développement culturel, Camille Laurin, a donc reçu confirmation que les entreprises multinationales ayant siège social en Europe utilisaient l'anglais dans les échanges avec les pays autres que celui où elles sont situées. C'est la délégation qu'il avait mandatée pour étudier la question des langues utilisées dans le monde des affaires en Europe qui a produit un tel rapport au ministre Laurin. Et il ne semble pas en Italie, en Allemagne, en France ou en Belgique que les autochtones soient écartés des postes cadres de l'entreprise parce que l'anglais y est nécessaire. Les Européens ont eu la sagesse de se doter d'institutions capables de leur enseigner plus qu'une langue et ils ne seraient pas bornés au point de se limiter à la connaissance de leur langue maternelle.

Il était universellement reconnu que l'anglais était la langue des affaires, du moins pour communiquer avec d'autres pays que celui du commerçant et qu'elle était très souvent la langue de la recherche scientifique. Le ministre Laurin qui paraissait en douter est maintenant informé de fait que c'est en anglais que ça se passe en Europe.

En même temps que la délégation revenait de sa tournée européenne, le Montreal Board of Trade publiait les résultats d'un sondage auprès de 479 compagnies et qui révélait que 11,359 postes de direction étaient occupés par des francophones, pour une proportion de 59 p. cent alors qu'il y a dix ans, cette proportion n'était que de 37 p. cent. Il faut noter avec le Board of Trade que cette augmentation s'est accomplie sans coercition législative, uniquement par incitation. M. Laurin rétorquera peut-être que le Board of Trade ne cherche qu'à protéger ses intérêts, de la même façon grossière avec laquelle il accueillait récemment le mémoire des 326. Ce serait insister sur les signataires plutôt que sur le contenu de leurs révélations et ce serait bien piètre exercice de la démocratie.

Le sondage du Montreal Board of Trade n'indique pas à lui seul que le français occupe toute la place qu'il devrait dans l'entreprise ou que les francophones ont enfin accès facilement aux promotions. Il laisse entrevoir cependant une nette amélioration et pourrait inciter le ministre Laurin à être moins contraignant dans les normes qu'il édictera face à la langue de travail des entreprises. Quant au résultat de la mission de la délégation qui revient d'Europe, il démontre que le Québec commettrait une erreur grave en restreignant l'usage de l'anglais dans les sièges sociaux.

Jean Vigneault,  
"La Tribune",  
Sherbrooke.

## La Commission est assez puissante

Les partis de l'Opposition ne sont pas satisfaits des termes du mandat

de la Commission royale formée sur le tard par le gouvernement pour enquêter sur des méfaits possibles de la Gendarmerie royale du Canada. Ils voudraient que la commission soit clairement chargée d'enquêter sur toute collision possible du solliciteur général et de ses prédécesseurs avec la police dans la Commission d'infractions.

Ce serait donner à la commission des pouvoirs abusifs. Les trois commissaires, penson-nous, pourront convoquer comme témoins tous les individus qu'ils voudront entendre. Le solliciteur général M. Francis Fox, a dit en Chambre que ses deux prédécesseurs et lui-même pourront être convoqués, et une fois convoqués, on pourra sûrement les interroger sur la procédure par laquelle la GRC est responsable au cabinet, et sur l'efficacité de cette procédure.

Si, durant l'enquête, il appert qu'un ministre aurait été mêlé à un acte répréhensible, c'est au Parlement, le plus haut tribunal du pays, qu'il incombera d'entendre la cause et d'en juger. Bien sûr, il faudrait une résolution majoritaire en Chambre pour soumettre la cause au comité permanent des privilèges et élections. Mais, dans toute cause réelle, selon M. Stanley Knowles, cette autorité parlementaire, l'opposition disposerait de plusieurs moyens de venir à bout d'un gouvernement récalcitrant. "The Globe and Mail", Toronto.

## Journaliste à Moscou

Les quatorze heures d'interrogatoire auxquelles les autorités communistes ont soumis, à Moscou, le correspondant du Los Angeles Times, M. Robert Toth, indiquent bien que rien ne change en URSS, en dépit des accords d'Helsinki. Ces accords prévoient qu'en URSS comme dans une trentaine d'autres pays, tout journaliste pourrait accomplir son métier sans risquer quoi que ce soit, particulièrement l'expulsion.

Un jour, par exemple, Henry Cassidy, de l'Associated Press, était mis en état d'arrestation pour avoir pris une photographie d'un monument.

Tous les journalistes qui ont séjourné à Moscou ont d'ailleurs de très intéressantes histoires à relater. Durant la guerre, les chefs communistes rencontraient régulièrement les représentants de la presse étrangère et ces correspondants pouvaient même, en certaines occasions, se rendre au front.

Maintenant, il n'y a plus de conférence de presse et il est interdit au journaliste étranger de causer avec des citoyens ordinaires. D'ailleurs, le journaliste vit dans un édifice spécial que gardent des policiers en uniforme et il ne peut, s'il quitte Moscou, se rendre que dans les zones dites "autorisées". Ailleurs, c'est interdit.

En février, Henry Cassidy racontait que la situation allait s'aggraver et que les agents de la KGB faisaient preuve de plus en plus de

brutalité envers les journalistes qui cherchaient tout bonnement à s'acquitter de leurs fonctions.

Ce n'est donc pas une situation de toute sécurité que de représenter un journal à Moscou car les communistes semblent avoir beaucoup de choses à dissimuler ou, pour le moins, ne tiennent pas à ce que le monde soit renseigné sur ce qui se passe au paradis du travailleur.

Joseph Bourdon,  
"Montréal Matin"

## L'école publique reste prioritaire

Oui... nous revenons sur ce sujet de l'implantation d'une école privée à Roberval. Juillet achève, septembre sera là bientôt et encore une fois, Roberval ne sait toujours pas si elle aura son école privée. Dans le passé, il manquait les locaux, maintenant qu'on les a, à l'Institut Lachenaie, ça ne va pas et pourtant!

La semaine dernière, une information indiquait que le nouveau gouvernement péquiste allait confier aux commissions scolaires régionales le soin d'étudier plus en profondeur la nécessité de l'implantation des écoles privées dans leur secteur. On comprendra que nous nous sommes hâtés de vérifier une telle information et Dieu merci, le président de la Commission scolaire régionale Louis-Hémon nous disait qu'il n'avait reçu, à ce sujet, du moins pour le moment, aucune directive du ministère de l'Éducation, ni de la Fédération des commissions scolaires.

Le président de la Régionale Louis-Hémon, c'est M. Benoît Laprise, de St-Félicien, un homme qui a vraiment les deux pieds à terre, fort réaliste! Bien qu'il s'occupe de l'éducation publique, ce M. Benoît Laprise reconnaît le bien-fondé de la liberté de choix pour les parents concernant l'enseignement. Il nous a même déclaré: "Je ne suis pas opposé à l'école privée, nous fonctionnons avec elle. Nous sommes même disposés à prêter nos gymnases pour cette école privée de Roberval et de l'équipement si nous en avons de disponible".

Donc, la Commission scolaire régionale, ses énergies, elle doit les conserver à améliorer l'école publique. Qu'on lui fiche donc la paix avec les écoles privées, mais que le gouvernement cependant, comme le faisait remarquer M. Laprise, prenne ses responsabilités ailleurs. Si l'on ne veut pas accorder le permis à Roberval qu'on le dise à Québec! Le gouvernement en portera lui-même l'odieux! Et non Pierre Jean, Jacques! A moins que ce soit là une nouvelle formule de gouverner au Québec... Espérons que non!

Jean-Claude St-Pierre,  
directeur de l'information,  
Poste CHRL-910,  
Roberval.

## LE PRIX POUR LA PAIX



## PAROLE AUX LECTEURS

## Sur la Marjolaine, la musique et la nourriture sont vraiment infectes

J'avais récemment l'occasion de visiter la belle région du Saguenay et, comme on me l'avait conseillé, je fis la croisière sur la Marjolaine pendant une journée. J'étais accompagné de deux Françaises en visite au Québec.

Nous avons hautement apprécié cette petite croisière sur le Saguenay où nous avons pu nous émerveiller devant la beauté des paysages s'étendant de Chicoutimi à l'Anse St-Jean. De même, nous n'avons que des félicitations à adresser au personnel du Morrisburg (quel nom affreux!) pour sa courtoisie et son savoir-faire.

Nous aurions quelques réserves, cependant au sujet du choix de la musique et de la nourriture servie à bord. Passons sous silence l'Ave Maria devant la statue du Cap Trinité (nous avons d'abord souri, mais peu à peu une certaine émotion nous a envahis: était-ce la chanson elle-même ou l'environnement exceptionnel ou les deux choses en même temps?)



Mais le reste de la musique est d'une insignifiance consommée. Mes deux Françaises se demandaient pourquoi on n'avait pas sélectionné seulement de la musique québécoise... Pour ce qui est du repas qui nous fut servi, nous avons été agréablement surpris de la qualité des pâtés à la viande, de la

tourtière et des fèves au lard. Mais que dire de l'infecte tarte aux bleuets de l'épaisseur d'une feuille de papier remplie d'un mélange sans saveur aux bleuets. C'est vraiment se payer la tête des gens, quand on sait que le bleuets est une spécialité de la région! Ce fut même une

charmante croisière et si l'on arrivait à corriger les deux points que j'ai mentionnés plus haut, je crois que nous aurions des éloges à faire aux responsables de cette initiative touristique.

Pierre Gagnon,  
2101 est,  
Boul. St-Joseph,  
Montréal.

# Robert Burns veut devenir ministre

Bien calmement, M. Robert Burns vient d'annoncer à ses collègues qu'il veut abandonner ses fonctions de leader parlementaire du gouvernement.

Il profitera de l'intersession — quand viendra-t-elle? — ou plus probablement du remaniement ministériel de l'automne pour quitter un rôle difficile et ingrat qui lui allait à merveille dans l'Opposition, mais auquel il s'est mal ajouté au pouvoir. Après huit mois, il a compris qu'il était temps pour lui de se recycler et de se consacrer à plein temps à ses fonctions de ministre d'Etat à la réforme parlementaire et électorale.



**GILLES LESAGE**

(Tous droits réservés. Le Quotidien et Ed Média)

Cette décision, qui n'est peut-être pas irrévocable, s'explique facilement, et la "victime" est loin d'avoir tous les torts.

Habitué à se battre avec ténacité et vigueur contre la meute des libéraux, pendant six ans et demi, M. Burns est devenu un maître de la procédure qui sait faire flèche de tout bois. Il se comporte encore comme s'il était dans l'Opposition ou l'ex-président de l'Assemblée nationale, Me Jean-Noël Lavoie, redevenu député libéral, n'en finit plus de lui tendre des pièges à ours. Entre ces deux hommes, il y a de vieux comptes à régler, et ça fait partie du jeu parlementaire.

D'autre part, par insouciance ou manque de pré-

paration, les députés ministériels n'ont pas facilité la tâche de leur leader par leurs multiples absences, surtout celles du vendredi matin, que la minuscule opposition péquiste reprochait naguère avec raison aux libéraux. En plus de relations cahoteuses avec son propre groupe, le ministre d'Etat et la présidence ont eu peine à faire le partage de leurs tâches respectives pour ce qui concerne la réforme parlementaire. Et que dire de la naissance laborieuse et tumultueuse de son projet de loi sur le financement des partis politiques?

M. Burns a bien commis quelques gaffes, mais aucune ne fut catastrophique, sauf pour les maniaques de la procédure qui affligent tous les Parlements. On le rend en particulier responsable de l'imbroglie invraisemblable qui entoure le retrait du bill 1 sur la Charte de la langue française et son remplacement par le projet de loi 101.

La stratégie fut élaborée, semble-t-il, autour de M. Louis Bernard, chef de cabinet du premier ministre, avec la collaboration de M. Burns et du leader adjoint, M. Claude Charron, qui présenta la motion en commission parlementaire. En retirant le projet de loi 1, le gouvernement voulait faire l'économie d'un long débat de procédure qu'aurait suscité une motion de clôture, comme ce fut le cas en 1974 avec le bill 22.

M. Burns aurait préféré recourir à un article du règlement qui permettait — et permet encore d'ailleurs — au parrain du projet, M. Camille Laurin, de le retirer "en tout temps, à la suite d'une motion non annoncée". Cette motion n'est pas susceptible de débat ni d'amendement. Pour s'être rallié à ses collègues, Burns se retrouve aujourd'hui dans l'eau bouillante.

Trop heureux de déceler des failles qui leur permettent de ferrailer sur la forme plutôt que sur la substance, et de retarder d'autant le moment où leurs dissensions s'étaleront à nouveau au grand jour, les libéraux sombrent dans le délire procédurier. Une

première motion de leur part "réprouve la conduite antiparlementaire et antidémocratique du leader parlementaire du gouvernement et du ministre d'Etat au développement culturel. Rien de moins. Mais la présidence la rejette en raison de sa formulation inusitée, sinon inédite au pays. Qu'à cela ne tienne, M. Lavoie en inscrit une autre, qui sera étudiée aujourd'hui même et par laquelle l'assemblée "réprouve la conduite du député de Maisonneuve et celle du député de Bourget, en raison de leurs agissements, en tant que parlementaires, entre le 8 et le 12 juillet 1977".

Et voilà comment on coupe les cheveux en quatre au Salon de la race! Et voilà comment ces messieurs n'auront pas de congé estival en famille, à moins de faire une rotation en trois tiers, comme on en discutait hier.

M. René Lévesque a bien raison de dire que la commission parlementaire était suffisamment informée — même l'Opposition l'admet privément — qu'il ne faut pas "dérailer dans ces histoires de procédure", que le gouvernement croyait bien faire, mais que le moyen utilisé ne fut pas "la trouvaille du siècle". C'était une bonne analyse... journalistique, comme le premier ministre sait en faire, sauf qu'il avait l'air de blâmer M. Burns. En tout cas, c'est comme ça qu'on l'a pris dans l'entourage du ministre, qui en a eu ras le bol. Et l'Opposition prend un malin plaisir à tourner le fer dans la plaie, comme c'est son rôle.

Toujours est-il qu'au lieu d'épargner du temps et de mettre les bouchées doubles, la Chambre s'enlise dans un climat de tension, de nervosité, pour ne pas dire d'écoeurement. C'est le moment, bien peu propice, qu'a choisi M. Burns pour dire à ses collègues que son poste de leader sera vacant à la première occasion.

De part et d'autre, il y a des mouvements divers pour améliorer et accélérer les procédures. Un groupe de députés ministériels vient de mettre au

point une dizaine de propositions en vertu desquelles l'assemblée se donnerait un calendrier semblable à celui des écoliers — ne sont-ils pas gamins fort souvent? — et ne siègerait plus le vendredi matin, allongeant plutôt d'une heure les séances du mardi, du mercredi et du jeudi. Ce sont là des projets auxquels M. Burns est favorable et qui risquent d'être mis en oeuvre par un autre.

Par qui? Il semble bien qu'il faudra faire appel à quelqu'un qui n'est pas traumatisé par six longues années de luttes intenses contre les libéraux sur le parquet de la Chambre. La perle rare devra en plus être disponible en tout temps, toujours en alerte et sur ses gardes, parer plus aux coups qu'essayer d'en donner, et tenter d'insuffler un nouvel esprit dans une chambre qui a besoin d'air pur...

En somme, M. Burns est bien plus victime de son expérience et des circonstances, victime aussi de son tempérament impulsif et bouillant, et d'une certaine fatigue. Depuis le printemps 1970, cet homme lui sans cesse sur la brèche, et le Parti québécois fut son ennemi.

Que M. Burns veuille se recycler et devenir ministre à plein temps, nul n'y trouvera à redire, même si ces confidences amènent de l'eau au moulin libéral, qui en avait déjà beaucoup.

Une crise au sein du Cabinet Lévesque? Non pas sur ce point, mais des tensions causées par un fardeau de travail très lourd, alimentées par des tactiques maladroites, et exacerbées par une Opposition officielle plus habile à débattre de la forme de la table que du menu substantiel qui lui est proposé.

Le batailleur qu'est M. Burns n'a certes pas dit son dernier mot. Ceux qui le connaissent bien savent qu'il ne jette pas la serviette aussi facilement. A moins qu'il ait pris un coup de vieux depuis le 15 novembre et qu'il soit nostalgique des "belles années bourassistes".

## Budget péquiste

# Dépenses publiques accrues ou diminution des impôts

QUEBEC (PC) — Lorsqu'il préparera son prochain budget, le gouvernement péquiste du premier ministre, M. René Lévesque, aura le choix entre accroître les dépenses publiques ou diminuer les impôts.

Voilà la déclaration optimiste faite par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, au cours d'une interview exclusive accordée récemment à La Presse Canadienne.

"J'ai hâte de voir par exemple comment le cabinet va réagir à l'égard des choix qu'on a à faire, enfin d'un choix qui me paraît fondamental: est-ce qu'on doit accroître les programmes de dépenses ou bien si on réduit les impôts", a déclaré le ministre.

"J'ai des préjugés favorables", a-t-il poursuivi en riant, sans préciser si la réduction des impôts, dans la perspective du référendum à venir sur l'indépendance du Québec serait accueillie plus favorablement par l'électorat que l'accroissement des dépenses publiques.

### Une dent arrachée...

"La coupure est faite. Il y avait une dent. Il s'agissait de savoir si on allait l'arracher en deux ou trois ans ou bien en un an. On l'a arrachée d'un coup sec", a expliqué M. Parizeau, faisant valoir les bons effets de l'austérité décrétée dans le premier budget du gouvernement péquiste. "Cela ne veut pas dire, a encore dit le ministre des Finances dont le dernier budget a été vigoureusement dénoncé, qu'on recommence le feu d'artifice. Cela n'est pas mon tempérament, cela n'est pas mon genre non plus."

Au cours de cette interview qu'il accordait depuis son bureau, là où les Duplessis, Lesage, Johnson et Bertrand, avaient naguère leur propres quartiers, le ministre québécois, pourtant lui-même d'allure austère, a longuement expliqué parfois avec humour, les principes qui l'ont guidé dans la préparation du premier budget présenté par un gouvernement souverainiste.

Le gouvernement s'est donné une marge de manoeuvre à l'égard des milieux financiers", a déclaré le ministre après avoir observé que les gouvernements ont toujours des "emmerdements" avec ces milieux financiers s'ils empruntent trop.

"C'est là que les pépins commencent", a-t-il lancé.

Le ministre péquiste qui fut jadis conseiller financier des gouvernements Lesage, Johnson et Bertrand, a brièvement fait état des pressions qui se sont exercées sur ces gouvernements lorsque leurs programmes d'emprunts étaient excessifs.

Lorsque, raconte-t-il, Lesage est arrivé au pouvoir, la dette du Québec, à cause de Duplessis, était très basse, très très basse. En fait, M. Duplessis, il remboursait sa dette et n'empruntait pas. Pendant quelques années, c'était merveilleux a-t-il poursuivi avant de préciser que les premiers "signes avant-coureurs" du mécontentement des milieux financiers apparurent vers 1964-65, à l'égard de la croissance extraordinairement rapide de la dette du gouvernement du Québec.

"Il y eut des interventions brutales, a-t-il dit, particulièrement de la part des syndicats financiers chargés de la vente des obligations du Québec.

### Paragon...

Sous l'administration du premier ministre Johnson, les pressions venues des milieux financiers ont, selon M. Parizeau, été plus fortes.

"A un moment donné, a-t-il raconté, la dette du Québec per capita, a dépassé le Paragon au Canada de toutes les vertus provinciales dans les milieux financiers, qui est, bien sûr, le gouvernement de l'Ontario. Le moindre, a-t-il poursuivi, que votre dette per capita dépasse celle de l'Ontario, là vous commencez à vous faire regarder de travers."

M. Parizeau a précisé que les pressions des lors exercées étaient du genre: "Si vous ne vous engagez pas dans tel

programme de dépenses, si vous ne passez pas telle législation, Dieu, que vos obligations se vendraient bien."

Selon l'actuel ministre des Finances, après la prudence manifestée au cours des premières années du régime Bourassa, est survenu le point tournant, vers 1974.

"Alors, a-t-il ironisé, the sky is the limit. La dette monte de toute allure."

### N'importe

"Là, a conclu M. Parizeau, je vous dirai que n'importe quel gouvernement, libéral, unioniste, créditiste, péquiste, qui aurait pris le pouvoir à ce moment-là en face de signaux très clairs, habituels, qu'on connaît depuis plus de quinze ans."

"Justement, explique-t-il, parce que j'ai vu cela pendant quinze ans, je me suis mis dans la position de faire accepter par le gouvernement qu'il fallait réduire dès cette année le niveau d'emprunts de façon radicale."

"Je me sentirais gêné, de dire au conseil des ministres que telle législation qui apparaît importante doit être mise de côté parce que des pressions s'exercent par les milieux financiers, a conclu le ministre, après avoir expliqué comment il en est arrivé à réduire le programme d'emprunt du Québec de \$1.4 milliard à \$900 millions.

### Taxer les hormones

Par ailleurs, pour la nième fois, M. Parizeau a voulu expliquer cette taxe impopulaire que son gouvernement a imposée sur la vente des vêtements d'enfants.

"On taxait les hormones. J'ai vu bien des bases de taxation dans ma vie, mais pas des taxes sur les hormones", dira-t-il avant d'avouer qu'il n'aurait jamais créé telle taxe un an avant une élection.

"Mais, a-t-il conclu, si chaque gouvernement, après son arrivée au pouvoir, s'appliquait à éliminer deux trois de ces anomalies, cela irait déjà beaucoup mieux.

## Rouyn-Noranda

# Procès d'Antonio Flamand

ROUYN-NORANDA (PC) — Témoignant au procès d'Antonio Flamand, une adolescente a affirmé hier que l'ancien directeur de la Maison de rééducation Rouyn-Noranda l'aurait initié au sexe, alors qu'elle n'avait que 13 ans.

Antonio Flamand l'aurait fait demander à son bureau de la maison, entre le 20 et le 25 décembre 1973, il aurait barré la porte, serait venu s'asseoir tout près d'elle afin de lui faire voir des photos d'hommes nus dans un magazine tiré d'un tiroir de son bureau avant de la déshabiller partiellement pour mieux la caresser.

Il aurait aussi, toujours selon la jeune fille aujourd'hui âgée de 16 ans, baissé la fermeture-éclair de son pantalon et se serait exhibé à elle.

C'était la première fois que je voyais un pénis en érection", expliquera la jeune fille au juge. La promesse que lui aurait faite

l'accusé de l'amener "camper" avec sa femme et son fils lui aurait aussi valu la faveur de la jeune témoin de la laisser la pénétrer avec son doigt.

Toujours lors de la même rencontre dans le bureau fermé à clé de M. Flamand.

Ce témoignage assez incriminant a été fait à huis clos, à la demande expresse du témoin que la présence des journalistes, seuls admis dans la salle d'audience par le juge Quimper, intimidait à l'extrême.

Cette jeune fille timide est d'ailleurs celle dont il fut longuement question lors de la première journée du procès.

Le juge Quimper a dû passer la soirée de lundi à étudier une pile de dossiers et de rapports d'éducateurs, de psychiatres, de psychologues, de travailleurs sociaux, à peu près unanimes à reconnaître qu'elle est un

"cas problème" et doutant à peu près tous de sa capacité à venir témoigner avec quelque logique, avant de la déclarer apte à l'audience sur le banc des témoins.

L'avocat de l'accusé, Me Guy Bertrand, a par inadvertance, fait corroborer ce témoignage par la mère de la jeune fille, témoin suivant à la barre, alors que celle-ci a déclaré: "Ma fille m'a dit que M. Flamand l'avait touchée."

Cette confidence de la jeune fille à sa mère lors d'une visite à la maison à l'occasion des fêtes devait d'ailleurs pousser cette dernière à aller voir de plus près ce qui se passait réellement à la Maison Rouyn-Noranda.

Ce qu'elle y a vu, d'après son témoignage, pourrait bien faire tourner le procès de M. Flamand en procès de la maison de rééducation ou au moins y ajouter un pendant selon certains.



CAMP — Plusieurs guides de l'ouest du Canada, de l'Australie, du Japon et des Caraïbes sont arrivés hier à l'aéroport de Sidney en Nouvelle-Ecosse pour le camp international annuel qui se tiendra ces jours-ci au Cap Breton.

**LA COULEUR KODAK INSTANTANÉMENT.**

**Vite!**  
**Prends The Handle!**  
Le plus nouveau et le moins dispendieux des appareils instantanés Kodak.

**\$48.95\***

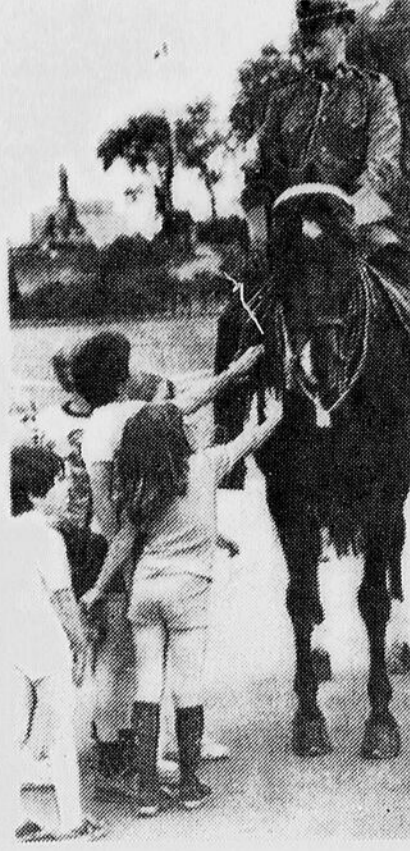
(Le film instantané Kodak ne peut être utilisé qu'avec les appareils instantanés Kodak.)  
\*Prix de liste suggéré.  
Le prix de détail est établi par les détaillants.  
Prix sujet à changement sans préavis.  
Tous les appareils instantanés Kodak sont garantis trois ans.

**Kodak**

JUSTIN MALTAIS INC.

28, Racine est, Chicoutimi  
549-7991

# FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



TOUTE UNE ATTRACTION

Un cavalier portant tunique rouge sur un cheval bien entraîné qui en a probablement vu beaucoup plus que la plupart des touristes est en train de devenir la vedette de la colline parlementaire. La police montée, qui avait été remplacée pendant plusieurs années par des patrouilles à pied, est de nouveau de service cet été et plus de 500 personnes par jour se font un devoir d'en prendre une photographie. Le succès remporté par cette nouvelle attraction de la colline parlementaire est dû à

l'agent Ben Loubier, de Compton, qui n'avait jamais monté à cheval avant de s'engager dans la Gendarmerie royale du Canada, en 1972. Les véritables vedettes sont les chevaux qui font l'objet d'enquêtes approfondies de la part des enfants. Selon les agents, les enfants veulent toujours savoir: l'âge de l'animal, son nom, si c'est un garçon ou une fille et comment a-t-on fait pour graver une feuille d'érable sur le postérieur du cheval.

## OPPOSITION AU CENTRE COMMERCIAL

Près de 300 citoyens de Saint-Laurent de l'île d'Orléans réunis hier soir en assemblée ont manifesté leur vive opposition à la construction d'un centre de services dans cette municipalité. Le projet suppose la construction d'une tabagie, d'une pharmacie, d'une clinique médicale ainsi que d'espaces à bureaux. Un groupe de citoyens a même présenté une pétition de 700 noms demandant que le projet ne soit pas réalisé et que le maire de l'endroit prenne position sur cette question dans les plus brefs délais. Ces résidents craignent qu'un tel centre de services porte atteinte à l'environnement naturel et culturel de l'île.

## CLINIQUE DE SURVIE

Il y aura clinique de survie pour les moniteurs en sécurité aquatique de la Croix-Rouge, le 25 juillet, de 18h00 à 22h00, à la piscine Dominique-Racine. Les candidats devront apporter des vêtements pour aller à l'eau ainsi qu'une veste de sauvetage. Cette clinique servira de requalification pour ceux dont le permis d'enseignement est échu.

## COURS DE NATATION

Le Service des loisirs de Chicoutimi informe la population que la deuxième (2e) session de cours de natation débutera le 1er août pour se terminer le 19 août. Pour les inscriptions, téléphoner à la piscine Murdoch à 549-4853 ou à la piscine St-Antoine à 549-5466. Les cours se donneront aux piscines Dominique-Racine et St-Antoine.

## MAIRE SOUS TERRE

L'ancien maire républicain d'un village de montagne au nord de Madrid a "refait surface": il vivait terré dans le sous-sol de sa maison depuis près de 40 années, depuis la fin de la guerre civile. Le teint pâle, les yeux habitués à l'obscurité protégés par des verres fumés, M. Protasio Montalvo Martin, maintenant âgé de 77 ans, a révélé à la presse qu'il avait quitté son refuge pour la première fois dimanche, convaincu finalement que la guerre civile avait réellement pris fin. M. Montalvo Martin a précisé qu'il était resté cloîtré dans la cave de sa maison, située à trois km de Cercedilla, dont il était maire, petite ville située dans la sierra de Guadarrama, à une cinquantaine de km au nord-ouest de Madrid. Il a précisé que sa femme, ses trois filles et son fils lui apportaient de la nourriture et des journaux et magazines de sorte qu'il était au courant de l'actualité. L'ancien maire a raconté qu'après la prise par les troupes franquistes du village en 1938, il avait erré à travers la zone républicaine avant de regagner son village en avril 1939. Socialiste, il avait décidé de se cacher, craignant des représailles de ses ennemis politiques.



UNE BIÈRE MESSIEURS

Environ 250 personnes participaient hier soir, à l'ouverture de la nouvelle Brasserie du Royaume, première ouverture officielle du nouveau centre commercial Place du Royaume à Chicoutimi. (Troisième phase). Sur notre photo, M. Lewis Steingerg, président des Services Alimentaires Intercités Inc., offre la première bière au maire Laurier Simard de La Baie, en présence du représentant de la ville de Jonquière, M. Paul-André Cantin, et du maire de la ville de Chicoutimi, M. Henri Girard. La nouvelle brasserie couvre une surface de 7,000 pieds carrés et peut accueillir 275 personnes. Elle offre de l'emploi à 40 personnes et il s'agit d'un investissement de \$500,000.



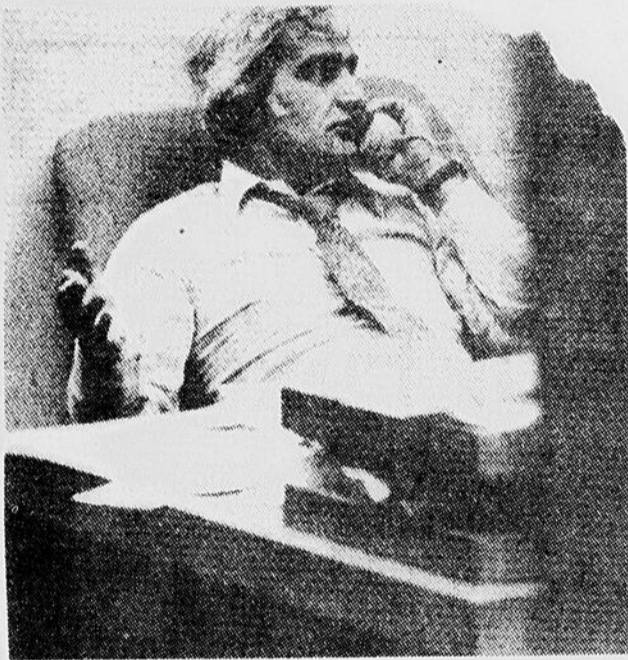
IL GAGNE LE GRAND PRIX

L'exposition canine, qui se déroulait pour la deuxième année consécutive au Café Terrasse Western de Dolbeau, a attiré une foule considérable. M. Gerry Foucreault et son épouse Mme Judith Gagnon-Foucreault, de Montréal, ainsi que M. Louis Gaudreault, de Dolbeau, agissaient comme juges pour les quelque 25 chiens inscrits. Le grand prix a été attribué à un levrier russe qui porte le nom de Shalam. Il a gagné également dans la catégorie des chiens de chasse. C'est un mâle de 95 livres et son propriétaire est M. Léo Fortin de Normandin. Le gagnant de la catégorie des chiots ou poppeys est un caniche du nom de "Cognac" et appartient à M. Luc Briand de Dolbeau. Dans la catégorie des chiens de compagnie c'est un autre caniche répondant au nom de Mélady qui a gagné. Il appartient à M. Claude Rousseau de Montréal. Enfin, "Héros" un berger allemand, dont le propriétaire est M. Foucreault, a gagné dans la catégorie des chiens de travail.



LES CONQUATCHEROS FRATERNISENT

Quelque 25 membres du club des El Conquatcheros, de Chicoutimi, ont été reçus fraternellement par les Rolling Eagles (un nom qui doit blesser les oreilles du ministre Laurin), les motards de Saint-Apollinaire, dans le secteur de Lévis, lundi soir dernier. On voit ici le président Clermont Maltais, de Chicoutimi (à droite) causant avec le président des Rolling Eagles (à gauche) en présence du caporal Alex (Ti-Rouge) Cloutier, de la Sûreté du Québec. Le groupe du Saguenay-Lac-Saint-Jean arrivait d'une randonnée à Valleyfield. Il poursuit maintenant sa route en Gaspésie. Photo du "Soleil".



CONSEILLER DE RENE LEVESQUE

Un fils de La Baie (secteur de Bagotville), Jean-Roch Boivin, joue auprès de l'actuel premier ministre René Lévesque le rôle de conseiller qu'occupait jadis, auprès de Robert Bourassa, l'ancien maire d'Alma, M. Maurice Paradis, et le Jonquiérois Pierre Lajoie. On dit de Boivin qu'il est le "trouble-shooter" du premier ministre. "Tous les dossiers chauds lui passent entre les mains, depuis la désignation de hauts fonctionnaires jusqu'aux relations avec les personnalités extérieures à la vie parlementaire et administrative", écrit "La Presse", de Montréal.

## AUJOURD'HUI

John T. Scopes, professeur de sciences naturelles à Dayton (Tennessee), était juge coupable d'avoir enseigné la théorie de l'évolution il y a 52 ans, aujourd'hui, le 21 juillet 1925. Il avait consenti à servir de cause type après l'adoption par le Tennessee, à la suite de pressions de la part de certaines sectes religieuses, de la première loi interdisant la théorie de Darwin, laquelle, estimait-on, entraînait en conflit avec les enseignements de la Bible. Le procès fit sensation dans le monde entier.

1975 — La cabine soviétique Soyouz atterrit en Asie centrale après son rendez-vous orbital avec la capsule américaine Apollo.

1973 — La France fait exploser un engin nucléaire dans le Pacifique-Sud malgré les protestations mondiales.

1962 — Accrochages sino-indiens dans le Cachemire.

1960 — Mme Sirimavo Bandaranaike devient premier ministre de Ceylan (devenu depuis le Sri Lanka).

1959 — Mme Eisenhower préside au lancement du premier navire commercial à propulsion nucléaire, le NS Savannah.

1954 — Fin de la conférence de Genève sur l'Indochine.

1936 — Première ascension du mont Waddington (4,042 mètres) en Colombie-Britannique par F.H. Fraser et W.P. House.

1930 — Maksim Litvinov devient ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique.

1918 — Les Alliés reprennent Château-Thierry.

1836 — Inauguration du premier train au Canada, entre La Prairie et St-Jean, Québec.

1831 — Leopold 1er est proclamé roi des Belges après la séparation de la Belgique et la Hollande.

1798 — Bonaparte vainqueur de la bataille des pyramides.

1773 — Le pape Clément XIV dissout l'ordre des Jésuites.

1542 — Le pape Paul II instaure l'inquisition à Rome.

Ils sont nés un 21 juillet: Isaac Stern, violoniste américain 1920; Guy Bisailon, député à l'Assemblée nationale du Québec, 1939.



VOUS PAYEZ \$10 CE QUI COUTE \$1.41

La distillerie Melville, qui distribue l'apéritif Dubleuet fabrique par Julac de Dolbeau, se plaint d'être défavorisée par la politique de contingentement de la Société des alcools du Québec. Même si le gin, par exemple, est plus en demande que le whisky, c'est cette dernière boisson qui prend le plus de place dans les étagères. Et, savez-vous

comment se répartit la composition d'une bouteille de gin Melville 100? Prix à l'usine: \$1.41; taxe d'accise fédérale: \$2.84; taxe fédérale: \$0.51; transport: \$0.04; marge de profit de la SAW (93%): \$4.47; taxe provinciale de 8%: \$0.78; prix de vente au détail: \$10.05. Bref, vous buvez au profit du gouvernement.

## RENDEZ-VOUS

### CHICOUTIMI

Servantes du Saint-Sacrement — Ce soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, rencontre eu-

charistique comprenant adoration, confessions et célébration eucharistique. Les membres de la Garde d'honneur et le public sont cordialement invités.

## VOS DROITS

### office des professions

En raison des contrôles sévères exercés sur eux, les professionnels du Québec sont compétents. S'il arrivait, cependant, que l'un d'eux fasse preuve d'incompétence ou d'inconduite à votre égard, vous pourriez demander une enquête à son sujet au syndicat de sa corporation.

S'il juge qu'il y a matière à plainte, le syndicat portera lui-même votre plainte devant le comité de discipline de la corporation, sans frais de votre part. Dans le cas contraire, il devra vous expliquer par écrit pourquoi il ne porte pas plainte. Si vous n'êtes pas d'accord avec cette décision du syndicat, vous pouvez porter plainte vous-même devant le comité de discipline.

Dès qu'il reçoit une plainte, le comité de discipline entend les intéressés, puis il impose une sanction au professionnel ou rejette la plainte. Le plaignant ou le professionnel peut appeler de cette décision devant le Tribunal des professions.

Si vous portez plainte personnellement, vous pouvez encourir des frais. Vous pouvez cependant bénéficier de l'aide juridique si vous êtes admissible à ce régime.

Pour en savoir davantage sur vos droits dans le domaine des services professionnels et sur la façon de les faire valoir, vous pouvez obtenir gratuitement la brochure d'information sur ce sujet à:

L'Office des Professions du Québec  
930 Chemin Ste-Foy 276 rue St-Jacques ouest  
Québec Montréal  
Tél.: 643-6912 Tél.: 873-4057

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

## QUEBEC EN BREF

### Ecoute électronique

MONTREAL (PC) — Selon un policier, les nouvelles dispositions de la loi fédérale sur l'écoute électronique, adoptées en troisième lecture hier, à la Chambre des communes, aideront grandement les corps policiers dans leurs enquêtes sur les criminels appréhendés.

On souligne les clauses de la loi, qui doit encore être approuvée par le Sénat, permettant à la police d'écouter le téléphone d'un suspect pendant 60 jours au lieu de 30 et d'attendre trois ans au lieu de trois mois, comme spécifié dans la loi de 1974, avant d'aviser la personne concernée qu'elle a été écoutée.

"Il est certain que nous sommes satisfaits, a déclaré le sergent Marcel Sainte-Marie, de la Sûreté du Québec. Maintenant, lorsqu'un gars apprend qu'il a été écouté, il recevra peut-être la nouvelle en prison."

"Auparavant, nos travaux d'enquête étaient annulés par le fait que nous étions obligés d'avertir les suspects que leur ligne était sous surveillance, même avant d'avoir pu réunir suffisamment de preuves pour porter des accusations."

### Sondage controversé

MONTREAL (PC) — Une controverse a éclaté à propos d'un sondage commandé par le quotidien montréalais Le Devoir et selon lequel une majorité des électeurs de la circonscription de Saint-Jean voteraient en faveur de la souveraineté du Québec, si une association économique avec le reste du pays était assurée.

Le sociologue Richard Hamilton de l'Université McGill, qui a participé à l'élaboration de plusieurs sondages sur la question de l'indépendance, a déclaré mardi que le résultat de cette enquête avait en quelque sorte été compromis par l'ambiguïté de la question sur l'indépendance. De plus, a-t-il ajouté, l'échantillonnage n'était pas suffisamment vaste pour donner le reflet exact de l'opinion québécoise.

De son côté, le directeur du Devoir, M. Claude Ryan a soutenu que cette étude avait été jugée digne de publication par un comité de quatre membres de la rédaction du quotidien.

D'autre part, le professeur de statistique Jacques Roy qui a réalisé le sondage en collaboration avec M. Michel Lepage, a confirmé les informations voulant que Le Devoir n'ait déboursé que \$150 pour obtenir les résultats de ce sondage.

Il a expliqué que l'entreprise qu'il dirige a été formée en janvier 1977 et qu'elle avait dépensé \$1,000 pour réaliser ce sondage. M. Roy a ajouté que l'entreprise avait consenti à absorber une perte, dans le but de s'assurer une certaine publicité. M. Ryan a, quant à lui, qualifié la somme versée de simple "contribution" destinée à aider les deux hommes à faire démarrer leur entreprise.

### Accident mortel

WRECK COVE, N.-E. (PC) — M. Raoul Saint-Onge, de Saint-Alphonse au Québec, est mort, hier, en perdant la maîtrise de sa scie à chaîne sur le chantier de la centrale électrique de Wreck Cove, en Nouvelle-Ecosse.

Selon la police fédérale, le malheureux était en train de scier une pièce de bois lorsque l'outil, attaquant un noeud, rebondit et lui trancha la veine jugulaire.

### Victoire des libéraux

QUEBEC (PC) — Les libéraux ont savouré en quelque sorte une petite revanche, hier, à l'Assemblée nationale, en refusant leur consentement à une motion du député péquiste de Frontenac, M. Gilles Grégoire, au sujet du dixième anniversaire de la venue du général de Gaulle au Québec.

Le leader parlementaire libéral, M. Jean-Noël Lavoie, a interrompu le député au milieu de son intervention et le président Clément Richard n'a pas permis à M. Grégoire de compléter la lecture de sa motion.

M. Lavoie remettait un peu la monnaie de sa pièce au PQ qui avait refusé une motion de bonne fête aux Canadiens, la veille de la Confédération, soumise par le chef libéral, M. Gérard-D. Lévesque.

La motion de M. Grégoire commençait ainsi: Que cette assemblée se joigne à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal dans la célébration des fêtes rappelant le 10e anniversaire de la visite du général de Gaulle au Québec et qui se termina, on s'en souviendra, à Montréal.

### Nouveau commandant

QUEBEC (PC) — L'inspecteur Normand Bergeron, 39 ans, a été nommé hier commandant du district de Québec pour la Sûreté du Québec.

Le nouveau titulaire, qui oeuvre au sein de la SQ depuis 1962, remplace l'inspecteur Michel Lambert, promu à Montréal.

### Vitesse métrique

MONTREAL (PC) — C'est à compter du 1er septembre prochain que les policiers de la Communauté urbaine de Montréal émettront des contraventions en fonction du système métrique et les milles à l'heure feront place aux kilomètres-heure.

C'est ainsi que la vitesse dans les zones d'écoles passera de 20 milles à l'heure à 30 kilomètres-heure et que les panneaux annonçant les limitations de vitesse diront aux automobilistes qu'ils peuvent rouler à 50 kilomètres-heure dans les agglomérations au lieu de 30 milles à l'heure.

Quant aux routes nationales, le minimum sera de 80 au lieu de 50 et le maximum de 110 au lieu de 70, mais en kilomètres-heure au lieu de 30 milles à l'heure.

Quant aux routes nationales, le minimum sera de 80 au lieu de 50 et le maximum de 110 au lieu de 70, mais en kilomètres-heure au lieu de milles à l'heure.

L'automobiliste devra donc continuer d'être prudent puisque les points de démerite seront toujours en vigueur et que les amendes demeureront en dollars canadiens.

### Créditiste et référendum

MONTREAL (PC) — Le député créditiste de Richmond aux Communes, M. Lionel Beaudoin, a déclaré qu'il se "battrait à mort" contre le référendum sur l'indépendance du Québec.

Cette déclaration fait suite à la montée de tension entre M. Beaudoin et le député créditiste de Champlain, M. René Matte.

M. Matte s'est déjà prononcé en faveur de l'indépendance du Québec et M. Beaudoin insiste pour que celui-ci se soumette à la doctrine fédéraliste du Crédit social ou qu'il se démette.

M. Beaudoin a ajouté que, dans le cas où le Crédit social refuserait de voir l'urgence de retourner à une pensée créditiste plus cohérente, il songerait alors à quitter les créditistes, devenant soit candidat indépendant, soit membre d'un autre parti fédéraliste.

## Propos sur la levée des contrôles

QUEBEC (PC) — Les ministres fédéral et québécois des Finances semblaient satisfaits, hier, de l'entretien de deux heures qu'ils ont eu sur la période qui suivra la levée des contrôles sur les prix et les salaires.

En rencontrant M. Jacques Parizeau, M. Donald Macdonald a ainsi terminé sa série de consultations avec les ministres provinciaux des Finances.

Au cours de l'entretien, a souligné M. Macdonald, M. Parizeau a répété que le Québec voudrait que les contrôles soient levés le plus rapidement possible. Le Québec, d'ailleurs, a déjà mis fin aux contrôles dans la fonction publique qui relève de sa juridiction.

M. Macdonald, d'un autre côté, n'a pas voulu préciser la date de la levée des contrôles, disant qu'elle pourrait être à l'automne ou au début de 1978.

### Loto-Canada

Il n'a pas été question, par ailleurs, de Loto-Canada, dont les bénéfices servent à éponger le déficit olympique.

M. Parizeau doit rencontrer à ce sujet, aujourd'hui, des ministres provinciaux responsables de loteries.

L'Ontario et les provinces de l'Ouest voudraient convaincre le Québec et les provinces de l'Atlantique de participer au "Provincial".

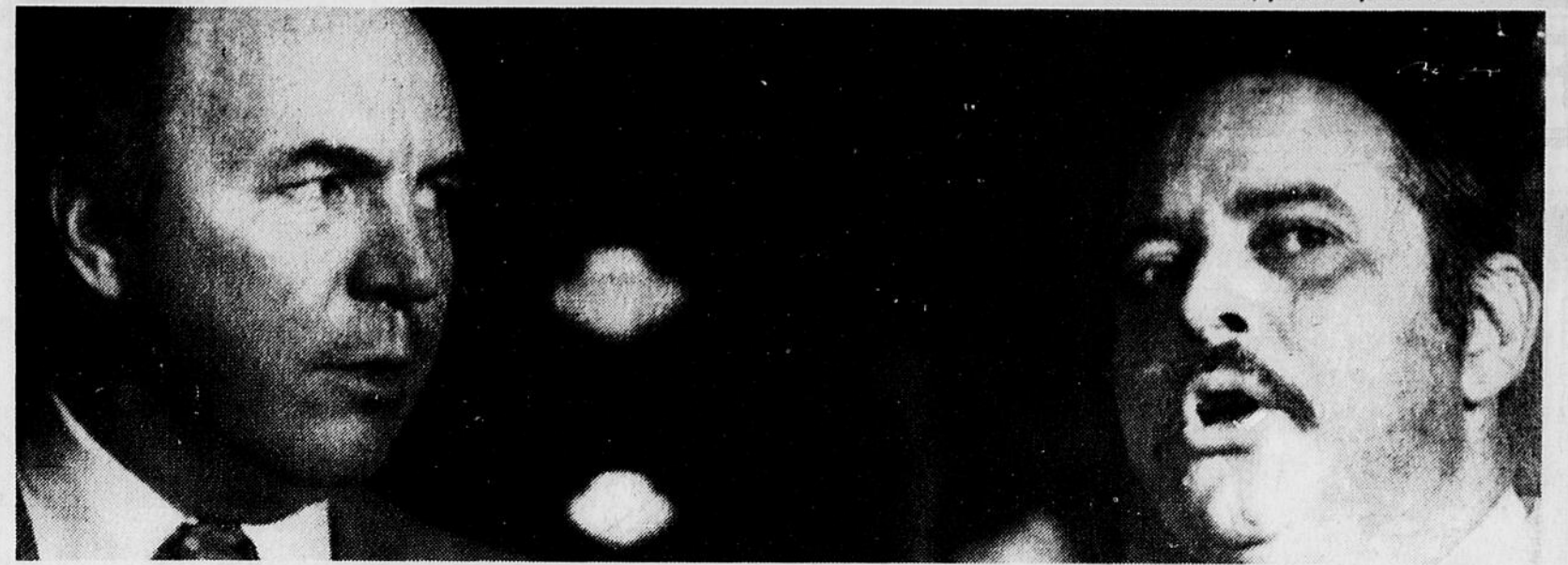
Le Québec est déçu de Loto-Canada. De récentes projections ont montré que les revenus de Loto-Canada seront beaucoup moins considérables que les \$300 ou \$350 millions qu'on espérait d'ici 1979.

## Police de la CUM

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a déposé, hier, à l'Assemblée nationale, un projet de loi visant à codifier la composition, l'organisation et les fonctions du Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal.

Le projet de loi vise également les structures du service de police de la CUM et les fonctions du directeur de ce service.

Ainsi, la fonction de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité, dévolue actuellement au Conseil de sécurité publique, sera transférée au service de police en vertu de dispositions du projet de loi.



SATISFACTION — Le ministre québécois des Finances, Jacques Parizeau, à droite, a rencontré, hier, son homologue fédéral, Donald Mac-

Donald, et les entretiens ont porté sur l'après-contrôle.

### A Ottawa

## La CSN réclame la création d'un organisme de surveillance des prix

par Patricia Poirier

OTTAWA (PC) —

Après une rupture de près de sept ans, c'est-à-dire depuis la fameuse histoire des gars de Lapalme, la CSN (Confédération des syndicats nationaux) a rencontré hier, le premier ministre Trudeau ainsi que d'autres membres du cabinet fédéral pour leur suggérer la création d'un organisme de surveillance des prix, lorsque prendra fin le programme anti-inflation.

La réunion, convoquée par le gouvernement fédéral, qui a duré environ deux heures a réuni les ministres John Munroe (Travail), Donald MacDonald (Finances), Chrétien (Industrie et Commerce) et Marc Lalonde (Santé et Bien-être social).

A l'issue de la rencontre, M. Marcel Pepin, l'ancien président de la CSN et président de la Conférence mondiale du Travail, a révélé que M. Trudeau avait avoué aux syndicalistes, que le fédéral n'avait pas réussi à contrôler les prix dans le cadre du programme de lutte à l'inflation.

Pour sa part, le président M. Norbert Rodrigue a déclaré que la CSN avait réclamé le retrait

immédiat de la loi C-73 qui contrôle les salaires des travailleurs et non les prix des biens de consommation.

Interrogé à savoir pourquoi la CSN avait accepté de rencontrer les ministres fédéraux après M. Rodrigue a déclaré que la centrale voulait défendre les intérêts des travailleurs québécois. Il a ajouté que la CSN participait aux discussions concernant ses membres.

Un membre de l'exécutif de la CSN, M. André L'Heureux a fait remarquer que la centrale

syndicale avait pris des distances vis-à-vis le fédéral depuis l'affaire Lapalme en 1970 et depuis la Loi des mesures de guerre au Québec.

Lors des discussions les syndicalistes de la CSN ont réclamé la création d'un organisme de surveillance des prix.

Selon la proposition, une commission composée de trois membres (un représentant syndical, un représentant patronal et une personne nommée par le gouvernement) surveillerait l'augmentation des prix. Les producteurs seraient obligés de demander la permission de hausser leurs prix et la commission serait chargée de décider en tenant compte de l'augmentation des coûts de la matière première et des salaires.

Il appert que cette proposition n'a pas enthousiasmé le premier ministre Trudeau, qui selon les syndicalistes, a soutenu que le gouvernement fédéral avait déjà proposé la création d'un tel organisme, mais que les syndicats avaient refusé.

D'après M. Rodrigue le gouvernement fédéral n'a jamais fait une proposition comme celle de la CSN.

Le président de la CSN a ajouté que sa centrale syndicale n'a pas encore déposé si elle participera

à d'autres rencontres avec le gouvernement fédéral ou ses agences. Il a déclaré que la CSN n'exclue pas la possibilité de participer à des rencontres ou comités tripartites.

Pour sa part le premier ministre Trudeau a révéilé, à l'issue de la rencontre, que le gouvernement fédéral étudierait les propositions de la CSN quant à la période qui suivra la levée des contrôles anti-inflation.

Il a ajouté qu'il était heureux d'avoir renoué connaissance avec la CSN après plusieurs années de silence.

M. Trudeau a souligné que le ministre des Finances, M. Donald Macdonald n'avait pas encore décidé la politique du gouvernement pour la période de l'après-contrôle.

Le ministre des Finances vient de terminer une tournée où il a discuté, avec ses homologues provinciaux cette question. Il a aussi convoqué une rencontre des représentants patronaux et syndicaux, à Ottawa prévue pour le 29 juillet.

A Ottawa, on croit généralement que M. Macdonald sera en mesure d'annoncer les projets du gouvernement, quant à l'avenir du programme de lutte contre l'inflation d'ici quelques semaines.

### Rapport annuel

## Déficit de la Régie des installations olympiques

QUEBEC (PC) — La Régie des installations olympiques a terminé sa première année d'existence avec un déficit d'exploitation de \$1,592,000, selon son premier rapport annuel déposé hier à l'Assemblée nationale.

Ce déficit pour la période qui va du 17 juillet au 31 octobre 1976 ne comprend pas le coût des intérêts et de construction du stade et du vélodrome (835,7 millions) ni du village olympique (\$86 millions).

La Régie a été créée par le gouvernement provincial en novembre 1975 quand il a enlevé la responsabilité de la construction à la ville de Montréal.

Le coût du stade et autres installations est payé par la ville, les revenus d'une loterie et une taxe spéciale sur le tabac.

Du 30 juin au 31 octobre 1976, la taxe sur le tabac a rapporté à la Régie \$27,9 millions.

Les revenus d'exploitation pour 1976 proviennent pour \$104,000 des Alouettes et pour \$285,000 des visiteurs et du stationnement.

Les dépenses comprennent l'éclairage, le chauffage, l'administration et autres frais.

Le premier ministre, M. René Lévesque, a ordonné une enquête publique sur le coût des Jeux sous la présidence de M. le juge Albert Malouf, de la Cour supérieure du Québec.



à **CHICOUTIMI**  
820 Route 170  
Chicoutimi  
Tél. 545-1560

**CAT PLUS** C'EST QUOI?

La qualité CATERPILLAR et le vaste service avant et après-vente HEWITT constitueront la base des services CAT PLUS — nom donné à tous les services Hewitt offrant des avantages supplémentaires aux utilisateurs de matériel CATERPILLAR.

Autres succursales  
MONTREAL — QUEBEC — SEPT-ILES — VAL D'OR — HULL — BAIE JAMES



CONCESSIONNAIRE  
**CATERPILLAR**  
DEALER

Vos représentants locaux



Maurice Cardinal  
Représentant  
Pièces et Service  
(Construction)



André Picard  
Représentant  
Pièces et Service  
(Forester)

Presse à chaînes pour retourner et remplacer les axes et les bagues.  
Outils d'attaque du sol  
S.O.S. Analyse d'huile  
Service d'échange de pièces  
Boyaux Hydraulique XT-3 XT-5  
Reconstruction du train de roulement  
P.C. Pré-conditionnement  
Réparation de moteurs  
Stock de pièces  
Entretien de chariots élévateurs  
Batteries  
Produits d'entretien  
Filtres  
Boulonnerie Industrielle

TRACTEUR A CHAINES CAT 33



COMPACTEUR A TAMBOURS D'ACIER HYSTER C330A



PELLE HYDRAULIQUE CAT 225



CHARGEUR A CHAINES CAT 681



CHARGEUR SUR PNEUS CAT 910

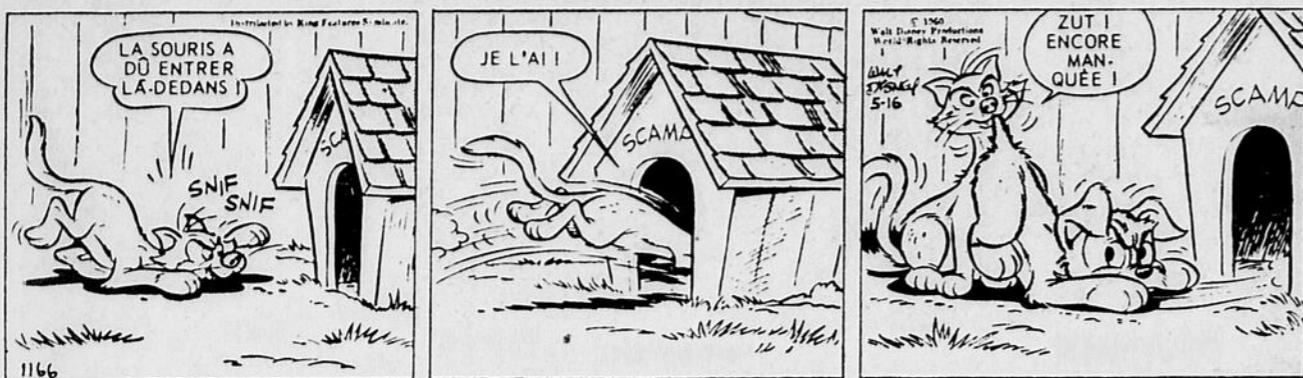


CHARIOT ELEVATEUR V 80C

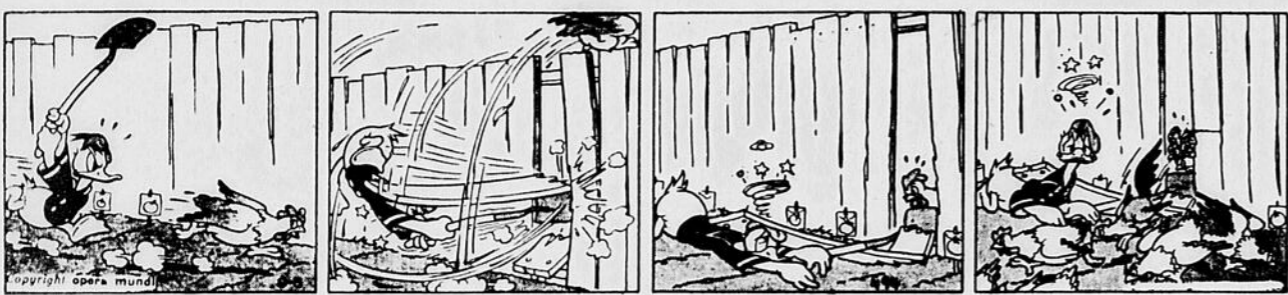


# BANDES ILLUSTRÉES

## SCAMP



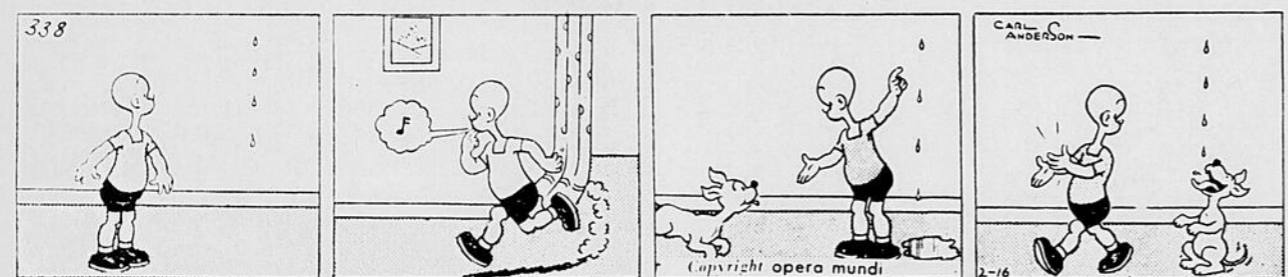
## DONALD



## BLONDINETTE



## HENRY



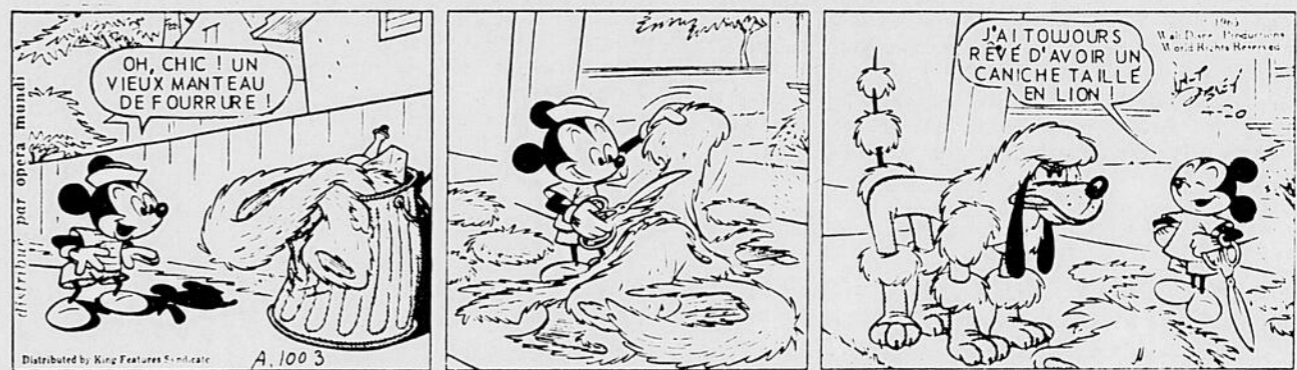
## AGENT SECRET CORRIGAN



## LUC BRADEFER



## SOURIS MIQUETTE



## FEUILLETON QUOTIDIEN

# ÉTOILES FILANTES

les dieux  
et les déesses d'Hollywood

vus par  
**DAVID NIVEN**



### résumé

Marion était toujours chaleureuse et joyeuse. W. R. Hearst se montrait toujours courtois et plein d'attentions. Marion avait un comportement presque maternel envers les jeunes. W. R. avait pour les animaux, grands ou petits, une passion bien sympathique. Tel était le portrait du magnat de la presse et de sa fidèle compagne.

## (73) Cirrhose-sur-Mer

L'amour de W. R. Hearst pour Marion ne faisait de doute pour personne et, en dépit de la différence d'âge, il ne se démentit jamais. L'amour de Marion pour lui était tout aussi fort, mais le bonheur de la jeune femme souffrait d'une terrible lacune: Marion Davies souhaitait ardemment devenir Mme Hearst et savait que c'était impossible. C'est sans doute pour cela qu'elle faisait de plus en plus appel à l'alcool pour l'aider à conserver sa gaieté. L'idée qu'elle

buvait mettait Hearst sur des charbons ardents. Ce problème le tracassait certes bien plus que la possibilité que Marion le quittât pour un homme plus jeune. Il était, paraît-il, arrivé à Marion d'avoir de temps à autre un flirt avec un acteur qui tournait avec elle, mais elle avait dû se rendre compte que "W. R." serait au courant de ses incartades avant même qu'elle eût franchi le seuil de la chambre à coucher; peut-être espérait-elle ainsi le pousser à faire la seule

chose à laquelle elle tenait vraiment.

Lorsqu'on était souvent invité au Ranch, on était forcément mêlé au quasi-alcoolisme de Marion. Il y eut, un soir, un incident navrant quand, au cours d'un dîner, Marion ayant ouvert son sac à l'envers, il y eut un fracas de verre cassé sur le sol de pierre; puis l'odeur caractéristique du Booth's gin.

— C'est mon nouveau parfum, dit-elle avec un petit rire nerveux.

"W. R." lui adressa un sourire indulgent mais il y avait dans ses yeux bleus, une expression blessée et angoissée.

Quant à moi, en devenant plus mûr et plus avisé, j'en vins à me maudire. En effet, lorsque après le dîner on servait le champagne, Marion adressait un clin d'oeil à un de ses "fidèles" et murmurait:

— N'est-il pas temps, pour toi, d'aller aux chiottes?

A ce signal, il fallait aller aux toilettes et y laisser un verre plein de champagne. A l'époque, je trouvais très drôle de faire monter d'un cran sa gaieté et son rire factices, et je me sentais sans doute malin de déjouer les astuces d'un des hommes les plus puissants et les mieux informés de la terre... mais c'était bien trahir, de la façon la plus ignoble et la plus déloyale, la confiance d'un homme qui m'avait toujours témoigné sa bonté et son hospitalité; c'était aussi peut-être enfoncer un clou de plus dans le cercueil de Marion.

Lors de mes visites à San Simeon, les invités étaient toujours mélangés dans des proportions à peu près identiques... le gratin des fonctionnaires de l'Empire Hearst mêlé à des écrivains, des politiciens, des hommes d'Etat, des explorateurs et autres personnalités de renommée mondiale — jamais un membre de la "café society" internationale qui l'ennuyait prodigieusement — et d'anciens amis de Marion du temps où elle faisait du music-hall et du cinéma.

Les garçons invitaient leurs amis et, de cette position avantageuse, il était fascinant d'observer les imperfections et les prétentions des grands ou presque grands. J'eus la chance d'être présent lorsque Albert Einstein, George Bernard Shaw et Winston Churchill furent invités au Ranch, il était

tentant de se demander si on leur avait laissé entendre que les W.-C. étaient un bon endroit pour laisser une coupe de champagne.

Hearst tenait tellement à favoriser la carrière de Marion qu'il avait paré celle-ci de tous les atours qu'il jugeait dignes d'une grande vedette de cinéma. En 1926, s'étant rendu compte que plusieurs "grands" de Hollywood, y compris Douglas Fairbanks, Joseph Schenck, Will Rogers, L.B. Mayer et la grande rivale de Marion, Norma Shearer, avaient des maisons sur la plage, à Santa Monica, Hearst entreprit de lui offrir la plus belle de toutes les maisons de plage. Si Marion accepta, ce n'était pas parce qu'elle en avait particulièrement envie mais parce qu'elle savait que la comblée de cadeaux faisait plaisir à Hearst et lui donnait aussi meilleure conscience.

Hearst acheta l'étendue de bord de mer nécessaire ainsi qu'une petite parcelle de terrain adjacente appartenant à Will Rogers, sur laquelle il avait l'intention de faire installer un court de tennis. Cette parcelle valait quelques milliers de dollars; cependant, comme Rogers avait décidé qu'il fallait montrer à Hearst que l'argent ne pouvait pas tout acquérir, à chaque fois que Hearst faisait une offre, Rogers avait monté le prix. Pour finir, il accepta cent mille dollars tout rond... ce qui lui montra que l'argent pouvait faire bien des choses.

Ocean House, un bâtiment à charpente blanche, avec ses piliers, ses portiques et ses ailes symétriques rappelant Buckingham Palace, s'éleva lentement sur la plage de Santa Monica. Hearst le bourra de trésors, allant parfois jusqu'à rendre fou l'architecte en lui signalant que les dimensions d'une pièce particulière étaient dictées par le fait qu'il l'avait déjà achetée, intacte, en Europe, et que c'était à l'architecte de lui faire une place dans la maison.

Il y avait une salle de bal, un escalier gigantesque, cinquante-cinq salles de bains et des vestiaires pour plus de deux mille personnes invitées à se baigner dans la piscine... L'ensemble n'était pas très intime. Les fêtes, à Ocean

House, étaient d'une envergure différente de celles de San Simeon. Elles étaient "strictement Marion" qui, avec gaieté, bonne humeur et générosité recevait sa multitude d'amis. Chaque année, elle donnait un bal costumé à l'occasion de l'anniversaire de "W. R." Il y eut un bal "Ruée vers l'Or", un "Bal de Gosses" pour lequel Clark Gable se déguisa en boy-scout et Joan Crawford en Shirley Temple; il y eut un bal "Amérique Coloniale" où Hearst se déguisa en James Madison, et un bal "Votre Vedette de Cinéma Préférée" où Gary Cooper fit son apparition en Dr Fu-Manchu et Groucho Marx en Rex, le cheval prodige. Cependant, le bal le plus somptueux de tous fut "Le Cirque".

Il y avait deux mille invités. Cary Grant et Paulette Goddard arrivèrent avec plusieurs amis, tous habillés en acrobates. Après avoir répété plusieurs jours, ils purent réaliser une entrée spectaculaire en faisant la roue sur la piste de danse. Henry Fonda se présenta avec une troupe de clowns; Bette Davis était la Femme à Barbe, Dolores del Rio montait un cheval à cru et Claudette Colbert s'était grimaée en Pocahontas.

Je ne me souviens plus de ce que portait Marion; par contre, je me rappelle avoir pensé qu'en dépit de sa noble apparence, "W. R.", costumé en maître de manège, avait l'air gêné et bien triste.

Il y eut un carrousel, des spectacles forains et des prix pour les déguisements les plus originaux. Parmi les concurrents les moins applaudis, il y avait Errol Flynn et moi-même qui étions arrivés vêtus d'un costume de coton blanc trop large et d'une casquette blanche à visière, et demandant où se trouvaient les éléphants.

Nous portions aussi une pelle et un seau sur lequel était peinte la mention "MER".

On estime que le prix de la construction et de l'ameublement d'Ocean House s'éleva à plus de \$7.000.000. Il y avait, en outre, deux cottages en bois blanc pour les invités ce qui, selon moi, était inutile. Cependant, Bill Hearst intervint auprès de Marion qui, pendant quelque temps, m'en loua un pour une somme modique. Je le

partageai avec deux amis célibataires et nos fêtes, sans être à l'échelle de celles de la Grande Maison, étaient telles que Carole Lombard surnomma la maison "Cirrhose-sur-Mer".

Nous fîmes peindre ce nom sur un panneau de bois placé au-dessus de la porte où il demeura jusqu'au jour où Harry Crockier, ami intime de Hearst, me rendit visite et me conseilla de le retirer.

— Imaginez un peu, me dit-il, la réaction de Hearst si jamais il pensait que c'est une plaisanterie aux dépens de Marion.

Parfois, Marion, en se promenant sur la plage, passait voir si ses locataires se tenaient bien. Notre mode de vie facile et décontracté l'enchantait et, je crois, la rendait un peu triste. Elle adorait et respectait profondément "W. R." — "Je retourne chez mon Seigneur et maître", se plaisait-elle à dire en nous quittant. Le bruit courait parfois qu'elle l'avait fait cocu mais, même si c'était vrai, elle lui était quand même en quelque sorte fidèle; ces aventures n'avaient pour elle aucune signification et ne représentaient sans doute qu'une façon d'exprimer sa générosité et de faire plaisir à quelqu'un. Marion était entièrement dépourvue de méchanceté et de sournoiserie.

Il ne fait aucun doute que si, vers la fin de 1937, j'avais ouvert les yeux et dressé l'oreille, j'aurais détecté certains remous à San Simeon. Je me serais rendu compte que les gros bonnets grisonnants et réservés de l'Empire étaient désormais plus nombreux que les amis de Marion et des garçons, et j'aurais certainement remarqué que ces hommes avaient l'air tendu et inquiet.

- A SUIVRE -

LES ÉTOILES FILANTES de David Niven est publiée aux éditions Robert Laffont.

prochain  
épisode  
Citizen Kane

**CKRS-TV**

JEUDI, 21 JUILLET	VENREDI, 22 JUILLET
10.00 Les Chiboukis	10.00 Clak
10.15 Les histoires merveilleuses du signor Franco Cavani	10.15 Histoire de Benjamin
10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvaillies de Clémence	11.00 Les trouvaillies de Clémence
11.30 La maison des bois	11.30 Les aventures de Tom Sawyer
12.00 Au soleil du midi	12.00 Au soleil du midi
12.30 Les animaux chez eux	12.30 La cuisine d'ailleurs "Tunisie"
13.00 Sur des roulettes "Jongleur"	13.00 Sur des roulettes
13.31 Téléjournal	13.31 Téléjournal
13.36 Reflets d'un pays	13.36 Reflets d'un pays
14.31 Cinéma: "Images en Chine"	14.31 Cinéma: "Cocoricoc monsieur poulet"
16.00 Animagerie	16.00 Animagerie
16.30 Fanfreluche	16.30 Maigrichon et Gras Double
17.00 La cloche tibétaine	17.00 Cirque du monde
18.00 Au fil de l'actualité	18.00 "Cirque de Moscou"
18.20 Dessins animés	18.00 Au fil de l'actualité
18.30 Au-delà du réel	18.20 Dessins animés
19.30 Y a pas de problème	18.30 Les plus beaux films: "Le mataf"
20.00 Les grands films: "Les Charlots font l'Espagne"	20.31 Aller retour
22.00 Terre et moissons	21.01 Documents
22.30 Téléjournal national, international et provincial	22.00 Orson Welles présente
22.49 Nouvelles du sport	22.30 Téléjournal national, international et provincial
23.00 Angolaises "Sortilèges"	22.49 Nouvelles du sport
00.30 Cinéma: "Vie privée"	22.30 Cinéma: "Nevada Smith"
	01.00 Ciné-nuit: "L'insoumis"

**CJPM-TV**

JEUDI, 21 JUILLET	VENREDI, 22 JUILLET
11.45 Les dessins animés	11.45 Les dessins animés
12.00 A votre service	12.00 A votre service
12.45 Les nouvelles du midi	12.45 Les nouvelles du midi
13.00 Y'a du soleil	13.00 Y'a du soleil
15.00 Une heure avec vous	15.00 Une heure avec vous
16.00 Michel Vaillant	16.00 Le roi de la jungle
16.30 La famille Stone	16.30 La famille Stone
17.00 Les Tannants	17.00 Les Tannants
18.00 Parle parle, jase jase	18.00 Parle parle, jase jase
19.00 Studio six	19.00 Studio six
19.30 Jeudi 19h30 "Maison de campagne"	19.30 En primeur "L'ardoise"
21.30 Les Incorruptibles	21.15 Carnet
22.30 Les nouvelles TVA	21.30 Cabaret
23.00 Dernière édition	22.00 La Corne d'abondance
23.10 Fin de soirée "Château des quatre obèses"	22.15 Point d'orgue
	22.30 Les nouvelles TVA
	23.00 Dernière édition
	23.10 Fin de soirée "Des filles, encore des filles"

**CBJET**

JEUDI, LE 21 JUILLET 1977	VENREDI, LE 22 JUILLET 1977
10.00 The Friendly Giant	10.00 The Friendly Giant
10.15 Mon Ami	10.15 Mon Ami
10.30 Mr. Dressup	10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street	11.00 Sesame Street
12.00 Summer '77	12.00 Summer '77
12.55 CBC News	12.55 CBC News
13.00 In Touch	13.00 In Touch
14.00 All in the Family (Repeat)	14.00 All in the Family (Repeat)
14.30 The Edge of Night	14.30 The Edge of Night
15.00 Take 30	15.00 Take 30
15.30 Celebrity Cooks	15.30 Celebrity Cooks
16.00 Canadian Open Golf	16.00 Canadian Open Golf
18.00 The City at Six	18.00 The City at Six
18.30 Tom Owens	18.30 Music Plain & Simple "Form"
19.00 Reach for the Top National Playoffs	19.00 The Bob Newhart Show
19.30 Welcome Back, Kotter	19.30 That Maritime Feeling
20.00 Barney Miller	20.00 The Mary Tyler Moore Show
20.30 M.A.S.H.	20.30 Chico and the Man
21.00 Summer Close-Up	21.00 Halifax Variety
21.30 Royal Heritage	22.00 Police Story
23.00 The National	23.00 The National
23.22 The City Tonight	23.22 The City Tonight
23.40 Mary Hartman, Mary Hartman	23.40 Mary Hartman, Mary Hartman
00.09 Cine Six "Return of the Scarlet Pimpernel"	00.09 Cine Six "Man-Made Monster"

**SUR LE CABLE**  
**TECS TV** **RADIO QUEBEC**  
CANAL 13 **CANAL 8**

JEUDI, 21 JUILLET 1977	JEUDI, LE 21 JUILLET 1977
8.00 Cartes, petites annonces	13.00 Bonjour, tambour-major - Union musicale d'Iberville
10.00 Jeunesse Canada vous informe #1	13.30 Les Sesterain - 3ième épisode
10.30 La consommation, où en sommes-nous?	14.00 Ciné-été - Les internes
11.00 Cartes, petites annonces	19.30 La maisonnée - XL-11484
18.00 Cercle de presse	20.00 Ciné-vacances - Vacances avec Minka
20.00 Conférence sur la Baie James "Energie du Nord"	21.30 Ambroise raconte - Aux îles
21.00 Cartes, petites annonces	

**CJBR TV**  
CANAL 3

JEUDI, 21 JUILLET 1977	VENREDI, 22 JUILLET 1977
10.00 Les Chiboukis	10.00 Clak
10.15 Les histoires merveilleuses	10.15 Histoire de Benjamin
10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvaillies de Clémence	11.00 Les trouvaillies de Clémence
11.30 La maison des bois	11.30 Les aventures de Tom Sawyer
12.00 Le prince Saphir	12.00 Le monde en liberté
12.30 Sur des roulettes	12.30 La cuisine d'ailleurs
13.00 Téléjournal	13.30 Téléjournal
13.55 Reflets d'un pays	13.35 Reflets d'un pays
14.30 Cinéma: "Image de Chine"	14.30 Cinéma: "Gigot le clochard de Belleville"
16.00 Animagerie	16.00 Animagerie
16.30 Fanfreluche	16.30 Maigrichon et Gras double
17.00 La cloche tibétaine	17.00 Cirques du monde
18.00 Ce soir	18.00 Ce soir
18.15 Information régionale, locale et sportive	18.15 Information régionale, locale et sportive
18.30 Propos et confidences	18.30 Propos et confidences
19.00 Sur la côte du Pacifique	19.00 Encore debout
19.30 Y a pas de problème	19.30 Daniel Boone
20.00 Les grands films: "Les Charlots font l'Espagne"	20.30 Symphonien
22.00 Terre et moissons	21.00 Documents
22.30 Téléjournal	22.00 La Corne d'abondance
23.00 Angolaise	22.30 Téléjournal
00.30 Cinéma: "Vie privée"	23.00 Cinéma: "Nevada Smith"
	00.30 Ciné-nuit: "L'insoumis"

**WEZF TV**  
CANAL 7

JEUDI, 21 JUILLET 1977	
9.00 PTL Club	18.00 ABC News
11.00 Happy Days	18.30 Green Acres
11.30 Family Feud	19.00 Star Trek
12.00 Second Chance	20.00 Welcome Back Kotter
12.30 Ryan's Hope	20.30 What's Happening
13.00 All my Children	21.00 Barney Miller
14.00 \$20,000 Pyramid	21.30 Fish
14.30 One Life to Live	22.00 Westside Medical
15.15 General Hospital	23.00 Mary Hartman, Mary Hartman
16.00 The Edge of Night	23.30 SWAT/Thursday Night Special
16.30 The Merv Griffin Show	



**RETOUR** — Kathie Tessie a commencé hier à travailler dans un hôtel de Vancouver qui vient tout juste d'ouvrir ses portes à sa clientèle à la suite d'une longue grève. Dans les cuisines particulièrement, la tâche qui attend Kathie ne sera certes pas légère.

**FILMS A LA TELEVISION**

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM	JEUDI: 20h00
<b>LES CHARLOTS FONT L'ESPAGNE (5)</b> — Fr. 1972. Comédie burlesque de J. Girault avec Gérard Rinaldi, Jean-Guy Pechner, Jean Sarrus et Gérard Fillipelli. - Partis en vacances en Espagne, quatre copains doivent se tirer d'affaires après avoir été leurrés par le directeur de l'agence de voyages. - Gags visuels d'un bonheur inégal. Mise en scène peu rigoureuse. Interprétation sympathique. - E.	
<b>LA MAISON DE CAMPAGNE (4)</b> — Fr. 1969. Comédie de J. Girault avec Danielle Darrieux, Jean Richard et Xavier Gélin. - Ayant décidé de transformer un moulin en maison de campagne, un couple se voit forcé de s'y installer à demeure. - Thème conventionnel traité avec bonne humeur. Rythme alerte. Réalisation de métier. Troupe de comédiens parfaitement à l'aise. - A.	
<b>LE CHATEAU DES QUATRE OBESES (5)</b> — Fr. 1939. Drame policier de Y. Noé avec André Brulé, Sylvia Bataille et Marguerite Moreno. - Une nuit d'orage, un château est le théâtre d'événements étranges. - Longueurs et invraisemblances. Mise en scène correcte. Interprètes de valeur.	
<b>JONQUIERE — CKRS-TV</b>	<b>JEUDI: minuit 30</b>
<b>VIE PRIVÉE (3)</b> — Fr. 1962. Drame psychologique de L. Malle avec Brigitte Bardot, Marcello Mastroianni et Ursula Kubler. - Une "cover-girl" connaît un succès rapide au cinéma. Transposition habile du "mythe" Bardot. Grande qualité picturale. Ensemble un peu froid. Montage soigné. Interprètes bien dirigés.	

**CINEMA**

ALMA	DOLBEAU	Elysée	LA BAIE
<b>Théâtre Alma</b> Du 15 au 21 juillet incl.: "Vengeance de Zombie" - "L'empreinte de Dracula".	<b>Météore</b> Du 16 au 23 juillet incl.: "Rolling Stones" - "Opération ceinture noire".	Du 15 au 21 juillet incl.: "Délirés" - "Les allongées".	<b>LA BAIE Saguenay</b> Fermé du 24 juin au 4 août inclusivement.
<b>Canadien</b> Du 15 au 21 juillet incl.: "Les travaux pratiques de l'amour" - "Un couple parmi tant d'autres, mais si pervers".	<b>MISTASSINI Orphéen</b> Du 15 au 21 juillet incl.: "Démouille à péage" - "Les 1,001 perversions de Felicia".		
<b>Ciné-parc Jeannois</b> Du 15 au 21 juillet incl.: "Eric" - "Situation grave, mais pas désespérée".	<b>JONQUIERE Bellevue</b> Du 15 au 21 juillet incl.: "Fureur de vaincre" - "Le despote cruel". Centre Fermé du 24 juin au 4 août inclusivement.		

**2 ECRANS - POUR MIEUX VOUS SERVIR - OUVERTURE à 7 30 - PROJECTION au CREPUSCULE**

**Le Succès de l'Année...**  
Le film qui plaît à tous les publics...  
**ERIC**  
Son courage est un exemple son amour fera votre conquête

**Cartier**  
Du 15 au 21 juillet incl.: "Les allongées" - "Délirés".

**Impérial**  
Fermé du 24 juin au 4 août inclusivement.

**CINEMAS PLACE DU ROYAUME**

**Cinéma 1**  
Du 15 au 21 juillet incl.: "La submersion du Japon" - "Les deux saisons de la vie".

**Cinéma 2**  
Du 15 au 21 juillet incl.: "Ces adorables victoriennees" - "Histoire d'O".

**Cinéma 3**  
Du 15 au 21 juillet incl.: "Histoires d'alcove pour adultes" - "Filles aux doigts agiles".

**Billy Jack** L'expert en karate est de retour...  
UN SUPER SPECTACLE DE 3 HEURES  
Le défenseur des opprimés...

**LA FEMME DU DIMANCHE**  
Des DEMAIN!

**LA FEMME DU DIMANCHE**  
Des DEMAIN!

**LA FEMME DU DIMANCHE**  
Des DEMAIN!

**CINEMAS PLACE DU ROYAUME**  
BOULEVARD TALBOT, CHICOUTIMI TEL 545-4260

**UN SPECTACLE JAMAIS VU! POUR TOUS**  
la plus grande catastrophe de tous les temps:  
**LE JAPON ENGLOUTI**

**LA SUBMERSION DU JAPON**  
PLUS "LES DEUX SAISONS DE LA VIE"  
7H40. **CINEMA 1**

ADMISSION POPULAIRE Age d'or Enfants 13 ans et moins \$1.00 Etudiants 18-17 ans avec carte \$2.25 Adultes \$3.25

**ENFIN REUNIS! LES DEUX CHEFS-D'OEUVRE DE LA LITTÉRATURE ÉROTIQUE!**

**ADORABLES VICTORIENNES**  
accompagné de la musique de GILBERT et SULLIVAN

**histoire d'O**  
UN AMOUR SOUMIS À UNE SENSUALITÉ INEXPLORÉE...  
18 ANS Adultes

Just (emmanuelle) Jaekin avec Corinne Cléry  
7H50 **CINEMA 2**

**le FILM AVOIR AVANT DE DORMIR! 18 ANS Adultes**

**HISTOIRES D'ALCOVE POUR ADULTES**  
avec Ulrike Butz Judith Fritsch en COULEUR

FILLES AUX DOIGTS AGILES COULEUR  
Histoires d'adultes. 7h10 et 9h45  
Doigts agiles. 9h25 **CINEMA 3**

**RON HOWARD A DEUX PASSIONS: sa blonde Darlene et la vitesse**  
Lorsqu'il emprunte le plus rapide des stock cars débute la poursuite la plus FOLLE, la plus DRÔLE, la plus FRACASSANTE jamais vue à l'écran!

**APRÈS GAZ**  
Les enfants accompagnés de leurs parents admis GRATUITEMENT

**LA FEMME DU DIMANCHE**  
Des DEMAIN!

**CAPITOL** 543 3280 **BELLEVUE** 542 5519

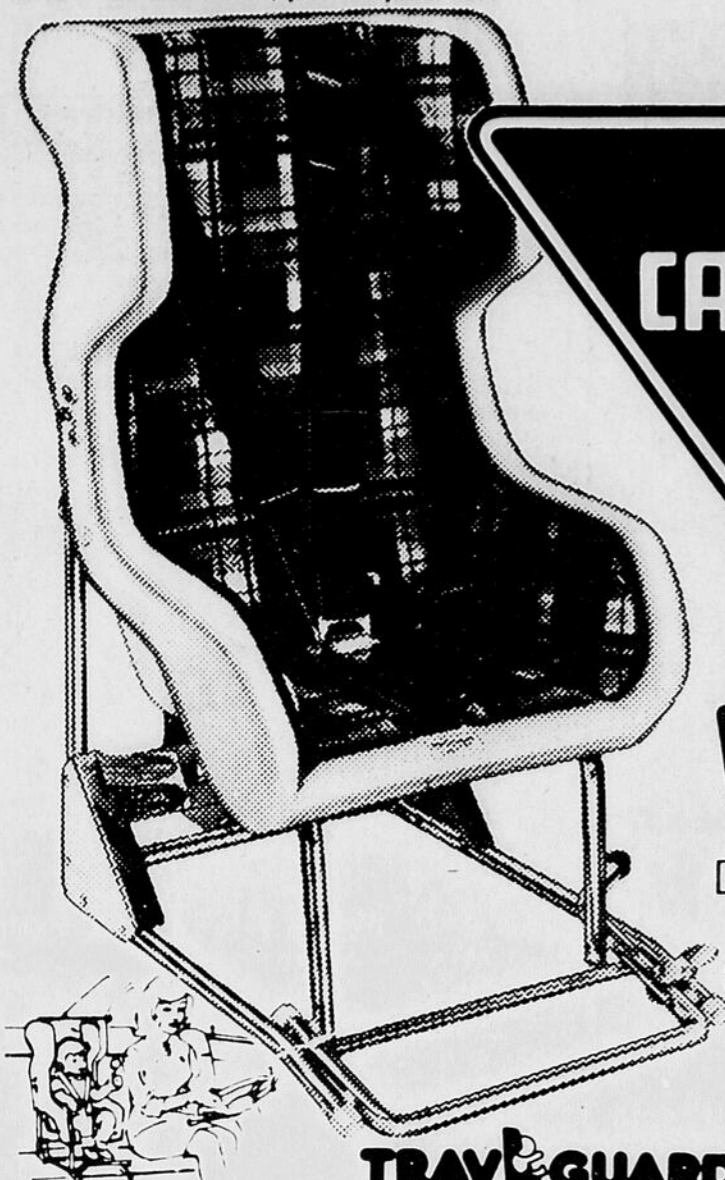
**les femmes des légions d'HITLER! 18 ANS Adultes**

**FRAULEIN EN UNIFORME**  
Des DEMAIN!

**CHASSE A L'AMOUR A TRAVERS 7 LITS**  
Des DEMAIN!

**CARTIER** 543 3138 **ÉLYSÉE** 542 5701

# Les bons achats à Canadian Tire



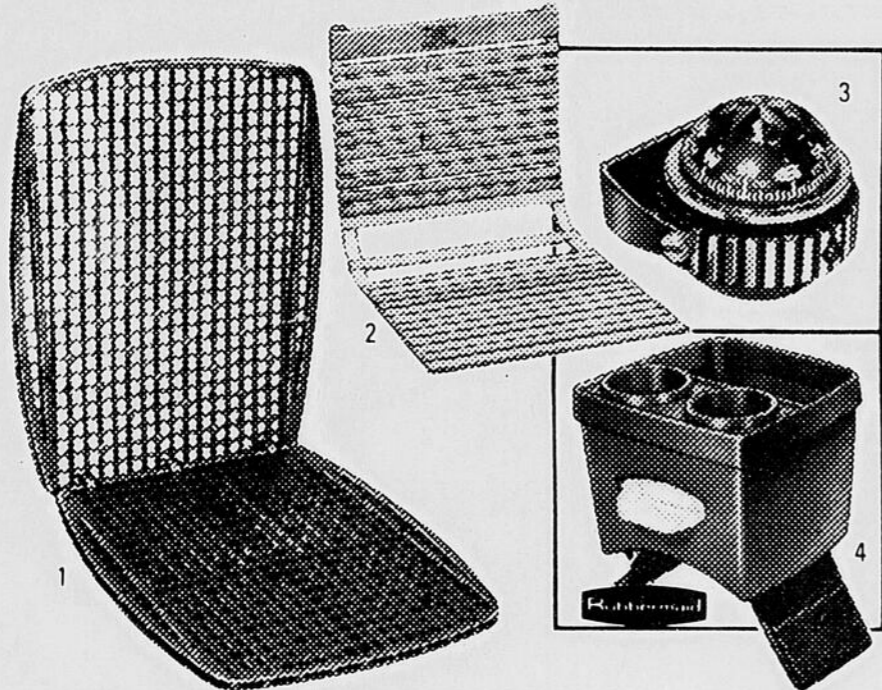
Demandez une Carte Canadian Tire

**TRAVEL GUARD**

**Siège pour bébé, conforme aux normes du gouvernement**

Pour la sécurité de bébé et votre tranquillité d'esprit! A siège monopiece moule, il est super résistant, coussins, harnais à 5 lanières réglable, base solide en acier. Pour plupart des autos.

**34<sup>95</sup>**



Les accessoires très pratiques pour voyager

**Siège polyéthylène**

1. Il est souple mais il offre un bon support au dos pendant la conduite. Disponible en vert, bleu, noir ou ton or pour s'agencer aux voitures 16x36.

**4<sup>39</sup>**

**Boussole éclairée**

3. Jette un rayon lumineux vers vous. Interrupteur à poussoir. Modèle à liquide. Montage adhésif ou par vis. Support facultatif. Au complet avec la pile.

**6<sup>59</sup>**

**Siège de maintien**

2. Aide à garder une position correcte pendant la conduite. Lattes en bois dur incassables, ne se détachant pas. Il s'articule suivant le siège de l'auto. En 2 pièces.

**13<sup>95</sup>**

**Panier Rubbermaid**

4. Pour les déchets. Agrippant, avec porte-tasse, distributeur papiers-mouchoirs (une boîte incluse). En vert, noir, bleu, ton or. Avec six sacs intérieurs.

**5<sup>59</sup>**



**Recycleur refroidisseur**

Aide à éviter la surchauffe et la perte d'antigel.

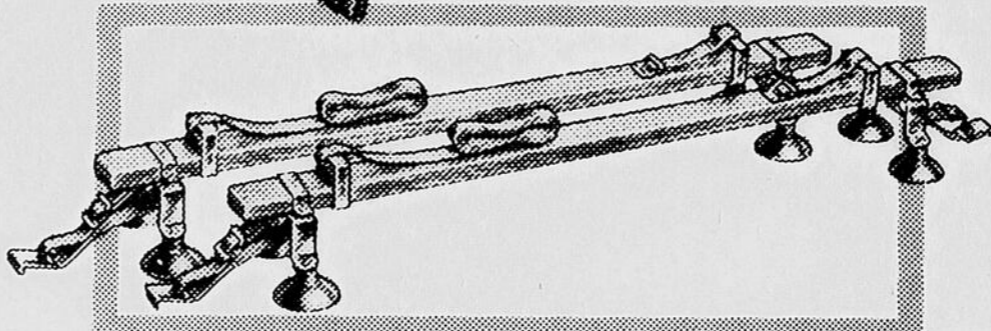
**3<sup>99</sup>**

Reservoir pour refroidisseur, tuyau et bouchon radiateur (14 lb de pression) à double joint. Garde refroidisseur ou antigel au niveau approprié. Pour autos remorqueuses ou celles à climatiseur.



**1739** **Porte-bagages solide à monter sur les gouttières**

Un modèle de qualité à fixer aux gouttières et ne touchant pas le toit, élimine les difficultés de pose et ne nécessite pas de ventouses. En acier emailé en deux pièces, courroies 60" hors tout.

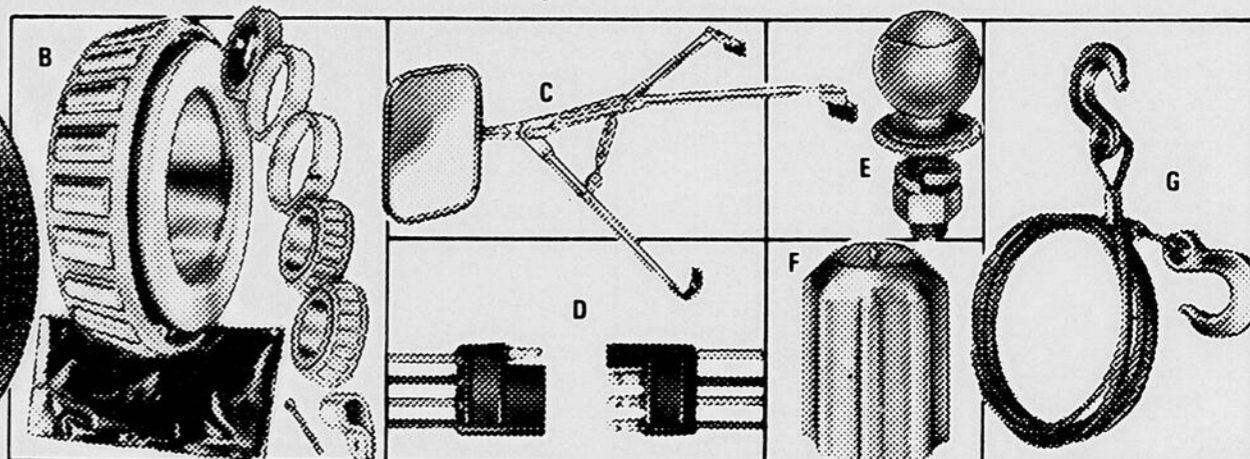
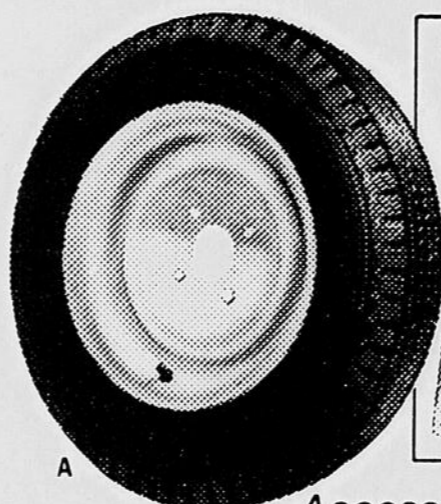


**Affaire Mastercraft**

Porte-bagages robuste avec barres transversales 42 pouces en bois dur verni, grosses ventouses et courroies de sécurité. Une très bonne affaire.

**19<sup>49</sup>**

Avec barres 48" (analogue à ci-haut) **19.99**  
Avec barres 54" (analogue à ci-haut) **20.99**



Accessoires de rechange ou pour les nouvelles remorques

**Roues et pneus**

- A. A pneu Safety 99, 4 00x8" **27<sup>95</sup>**
- Avec 5 00 5 70x8" **34.95**
- Avec 5 30 4 50x12" **38.95**
- Pneus de remorque**
- Pneu 4 00 4 80x8" **13.49**
- De luxe, similaires **15.95**
- Pneu 5 00 5 70x8" **22.95**
- 5 30 4 50x12" **22.95**
- Chambres Super-Lastic**
- 4 00x8" **5.39**
- 5 00 5 70x8" **5.89**
- 5 30 4 50x12" **6.95**

**Paliers pour remorques**

B. Ensemble pour 1 roue avec retenue de graisse, 2 cuvettes coniques, 2 cônes roulement à rouleaux, 2 oz de graisse hydrofuge et clavette. **7<sup>95</sup>**

**Raccords électriques**

D. Ensemble de raccords, à fils scellés différents tons. Polarisés et étanches. **99<sup>c</sup>**

À 3 pôles (non montré) **1.59**

**Protège-boule plastique**

F. Protège-boule robuste pour plupart des boules attelage 1 1/2" à 2" diamètre. Une bonne affaire. **42<sup>c</sup>**

Caou noir synthétique **98<sup>c</sup>**

**Rétroviseur d'aile**

C. A tendeur réglable à vis, ensemble chrome. Montage à droite ou à gauche, rien à percer ni à visser. Pratique! Mesure environ 4 3/4 x 6 3/4" pouces. **10<sup>79</sup>**

**Boule et boulon**

E. En acier malléable 2 pièces pour attaches à boule et douille. Avec un boulon de 1 7/8 x 3/4". **2<sup>49</sup>**

Autres tailles **1.89 à 5.89**

**Câble acier d'aviation**

G. Câble de remorque d'une traction de 3000 livres et de 1/4" de diamètre. Flexible, il est facile à manier. Grappins aux bouts 14 pi. **9<sup>99</sup>**



Accessoires pour vous aider sur la route

**Pompe 1 1/2"**

A corps en acier sans soudure, fortement emailé, base solide. Tuyau à 2 plus. Corps de 1 1/4" x 1 5/8". Type standard. **3<sup>29</sup>**

**Indicateur 6-50 lb**

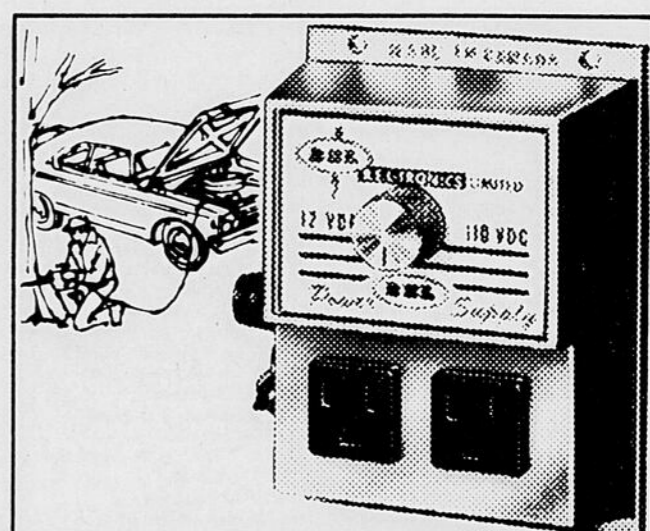
Motomaster, type stylo avec agrafe pratique et cache-poussière. Très bon achat pour voir rapidement les pressions basses. **1<sup>89</sup>**

**Clé quadruple**

En solide acier forger 14 1/2" hors tout, pour plus vieilles autos, camions légers. **3<sup>59</sup>**

Clé métrique **3.59**

Épargnez avec les BILLETS-BONIS



**Transformateur BEL**

Système 12V devenant courant 110V

**26<sup>69</sup>**

Se monte sur tout camion, auto ou caravane équipée d'un alternateur. Transforme le moteur en un groupe électrogène pour alimenter perceuse, scie, touret ou tout autre appareil électrique CA CC et ampoules. Circuit et commutateur amalgames et brevets pour une protection complète.

**JONQUIERE**  
693, boul. St-François.  
Tél.: 542-3501

**CHICOUTIMI**  
1257, boul. Talbot,  
Tél.: 549-5014

**ALMA**  
Coin du Pont et St-Luc,  
Tél.: 662-6618

**DOLBEAU**  
Les Galeries des Erables,  
Tél.: 276-2834